

HISTOIRE
DE LA COMMUNE
D'AUVERS-SUR-OISE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Par H. MATAIGNE

LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
OFFICIER D'ACADÉMIE



PONTOISE

IMPRIMERIE DE LUCIEN PARIS

—
1901

L'IMPORTANT village d'Auvers, dont les sites ont maintes fois tenté le pinceau des artistes, et dont l'agréable situation attire chaque année une foule d'étrangers en villégiature, n'avait pas encore son histoire, et nous avons bien souvent entendu ces étrangers, voire même les habitants attirés du pays, s'enquérir de l'origine de certains monuments sans pouvoir obtenir de renseignements précis.

Les archives qui concernent Auvers et qui n'ont pas été détruites ou perdues, sont disséminées en plusieurs endroits (à Pontoise, à Beauvais, à la Bibliothèque nationale, etc.) ; à Auvers même, à la mairie, il n'y a pas trace d'archives, pas de documents antérieurs à la Révolution, à l'exception de l'état civil, et encore n'est-il seulement complet qu'à partir du xviii^e siècle.

L'opuscule que nous livrons à la publicité est donc loin de présenter tout l'historique d'Auvers, jamais, d'ailleurs, au point de vue Histoire, on ne peut prétendre avoir tout dit. Nous nous proposons du reste de tenir nos lecteurs au courant des découvertes qui pourraient être faites ultérieurement par des annexes au présent ouvrage.

La Société Historique de Pontoise, dans ses volumes de Mémoires et autres publications, nous a

fourni un certain nombre d'éléments, dûs pour la plupart aux savantes et laborieuses recherches de M. Depoin, secrétaire général de cette Société; d'autres renseignements nous ont été procurés par des amis de l'histoire locale ou par les archives que nous avons consultées. A partir de la Révolution, nous disposons de données nombreuses et précises; cette période sera donc plus complète. Elle est du reste d'un intérêt plus immédiat parce que beaucoup d'entre nous trouveront là certains épisodes de leur propre existence, qui peut-être commençaient déjà à tomber dans l'oubli.

Les événements vont si vite!

Le petit opuscule que nous avons publié en 1885 indiquait, au chapitre concernant l'administration communale, et dans l'appendice consacré aux commerçants et industriels, tout une série de personnes dont un grand nombre a déjà disparu.

Il va sans dire que nous nous abstiendrons prudemment de toute question politique, religieuse ou autre, susceptible de nuire à nos concitoyens ou même d'évoquer des souvenirs qui seraient pénibles pour quelques-uns d'entre eux. Nous n'avons d'autre but que de recueillir, pour les générations futures, des documents qu'elles seront heureuses de trouver groupés, et de les encourager ainsi à grossir par de nouvelles recherches d'importance de nos connaissances historiques.

H. M.



I. — L'HISTOIRE D'AUVERS JUSQU'À LA FIN
DU XIII^e SIÈCLE

L'ÉTYMOLOGIE d'Auvers a été controversée. — Les uns lui donnent comme dénomination primitive *Alvers*, d'origine celtique ; d'autres y ont vu la traduction des mots *Ad versus*, tourné vers (le Soleil), que son orientation rend, en effet, assez acceptable.

On peut affirmer qu'il y a eu de haute antiquité des habitants dans les nombreuses cavernes ou carrières que l'on rencontre tout le long de la vieille rue du village, et qu'à l'époque gallo-romaine un second chemin parallèle au premier, la voie de Senlis actuelle, fit communiquer avec Pontoise toute la région qui s'étend sur la rive droite de l'Oise jusque vers Beaumont.

Depuis une vingtaine d'années, indépendamment de nombreuses monnaies des III^e et IV^e siècles, on a mis à jour à différentes reprises, le long des collines qui avoisinent la rivière, des tombeaux en pierre et plâtre de l'époque franco-mérovingienne : il convient d'ajouter que la plupart de ces tombeaux ne renfermaient rien d'intéressant.

Le Vexin, dont Auvers faisait partie, appartient au domaine royal jusqu'à l'époque où Dagobert le

donna à l'abbaye de Saint-Denis, qu'il venait de doter, et ce monastère le posséda jusqu'à la réunion du comté à la couronne (1082).

Un pont sur l'Oise fut établi à Auvers, à une époque très reculée sans doute, puisqu'il tombait en ruines lorsque le roi Charles-le-Chauve, en 865, ordonna de le réparer pour s'opposer aux incursions des Normans.

Vingt années plus tard, en novembre 885, ces pirates ayant remonté l'Oise pour la première fois, s'emparèrent de Pontoise et saccagèrent tous les environs. Le pont fut détruit et le pays abandonné par ses habitants, qui se réfugièrent dans les villes voisines.

Des châteaux forts s'élevèrent de toutes parts pendant les x^e et xi^e siècles, et concentrèrent à eux seuls le peu d'activité que les ravages des Normans et des Hongrois, la famine et l'idée de la fin du monde, avaient rendu possible.

En 1131, nous trouvons la première mention de l'église, et nous ne pouvons ici résister au désir de faire connaître la légende qui s'attache à l'origine de ce monument.

Le fils aîné du roi Louis VI, nommé Philippe, se promenait à cheval dans les environs de Paris, lorsque sa monture, effrayée par l'apparition subite d'un pourceau, s'emballa, jetant à terre le jeune prince, qui fut porté mourant dans une abbaye voisine (13 octobre 1131). La légende indique Auvers

comme étant l'endroit où se produisit la catastrophe, et elle ajoute que le roi Louis VI, en commémoration de l'accident, y fonda un petit oratoire (la chapelle romane de l'église actuelle).

Il y a plusieurs années un habitant d'Auvers (1) qui s'intéressait beaucoup à l'histoire de son pays, a vu dans l'étalage d'un marchand d'estampes une gravure ancienne représentant la chute du prince Philippe et portant comme légende : *l'accident d'Auvers*.

Voici maintenant ce que nous apprennent les archives :

En 1131 le roi Louis VI, à l'occasion de la mort de son fils Philippe, et en vue de la rançon de son âme, concéda en toute franchise à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, fondée par le roi Philippe I^{er}, son père, et par la reine Anne, sa mère (1060), l'église d'Auvers et les droits en dépendant, savoir le cens payé par les ecclésiastiques, la dîme du vin, les menues dîmes, etc. L'année suivante, le 25 mars, il accorda à cette paroisse les franchises communales, et lorsqu'il mourut en 1137, sa veuve Adélaïde de Maurienne qui avait reçu en douaire le domaine d'Auvers, y séjourna pendant quelque temps. De plus, malgré toutes les aliénations dont elle fut l'objet par la suite, la terre d'Auvers ainsi que les fiefs qui en furent démembrés demeurèrent toujours dans la mouvance du roi. Toutes ces indications ne nous autorisent-elles pas à supposer

(1) M. Athanase Levert, auj. décédé.

que des souvenirs intimes se rattachaient à cette localité pour la maison de France ?

Nous pouvons hardiment attribuer aux munificences royales la construction de l'église, un des plus beaux spécimens de l'architecture gothique.

Située sur un terre-plein qui domine tous les alentours, son clocher massif, ses contreforts puissants, ses dimensions exceptionnelles frappent au premier coup d'œil. Mais si l'on pénètre à l'intérieur, l'impression est plus vive encore à l'aspect de ces ogives harmonieuses et sveltes. Les chapiteaux des piliers et des colonnettes sont d'une architecture des plus remarquables, et le triforium ou colonnade qui court de chaque côté de la nef est une décoration splendide ajoutée à un monument déjà très beau par lui-même.

Habitué que nous sommes à pénétrer dans cet édifice, nous ne nous rendons pas assez compte de sa magnificence : nous serions moins tentés de nous étonner de l'intérêt qu'il inspire aux étrangers si nous savions que bien des cathédrales en France ne valent pas cette église de simple village.

Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, y administra la confirmation le 17 juin 1237, d'où l'on peut conclure qu'elle était alors achevée ou bien près de l'être.

En 1164, l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, par lettre d'Hugues III, archevêque de Rouen, fut confirmée en la possession de l'église d'Auvers et de ses dépendances, et le pape Innocent III, par une bulle

donnée à Rome en janvier 1205 ratifia également la propriété de l'église d'Auvers, avec ses dépendances, privilèges et libertés, à l'abbaye de Senlis. Les Religieux (ordre de Saint-Augustin) furent maintenus en cette possession jusqu'à la Révolution, et les prieurs chargés de l'administration de la paroisse furent à leur nomination.

La reine Adelaïde épousa en secondes noces Mathieu de Montmorency, connétable de France, et mourut en 1154 à l'abbaye de Montmartre qu'elle avait fondée. La terre d'Auvers fit alors retour au domaine.

En 1195, Philippe-Auguste céda par échange le domaine d'Auvers à Richard-le-Jeune, châtelain de Vernon. Le nouveau seigneur y établit comme prévôt Geoffroi de Costentin dont il est question plus loin, lequel, en octobre 1233, fit d'importantes donations à l'abbaye du Val-Notre-Dame (à Mériel).

Guillaume, fils et héritier de Richard de Vernon, mourut en 1280, laissant en douaire la terre d'Auvers à sa veuve Alix de Meulan ; celle-ci céda ou vendit ses biens à l'abbaye de Saint-Denis, qui rentra ainsi dans une partie de ses anciens domaines.

Un acte du mois d'octobre 1288 passé entre les Bénédictins de S. Denis et Anseau, sire de l'Isle-Adam, nous apprend qu'il y avait un moulin dans cette acquisition, et que les religieux obtinrent de leur voisin l'autorisation de prendre les matériaux nécessaires pour rétablir les écluses ainsi que le chemin d'accès.

L'abbaye de Senlis possédait à Clairbois des bâtiments et une exploitation agricole. La grange de Clairbois « granchia de Claro Bosco » figure en février 1239 dans l'acte de vente faite par « Gaufridus de Costentin, dictus Prepositus de Auversus » et par « Gila » sa femme, moyennant 50 livres parisis, à Raoul de Cergy, bourgeois de Pontoise, d'une rente de 15 setiers de blé et 15 setiers d'avoine concédée au vendeur par noble homme Richard de Vernon, à prendre à Clairbois.

En sept. 1245 convention intervenue entre les religieux de S. Vincent-de-Senlis et Jean d'Auvers, chevalier : ce dernier devra réparer et reconstruire la ferme de Clairbois et ses dépendances pour la prochaine fête de Pâques, et les remettre en l'état où elle était du temps de Geoffroi son père (le Gaufridus de Costentin ci-dessus).

En août 1248, Guy de Laval, chevalier, approuve convention passée entre sa femme Emma, comtesse d'Alençon et l'abbaye de S. Vincent relativement à la ferme de Clairbois. Dans un inventaire de cette ferme, de la fin du xiii^e siècle, on indique « tour, hostel, grance, coulombier, estable ».

Une autre abbaye, celle de S. Martin de Pontoise, jouissait à Auvers d'un manoir qui lui venait de Rainald ou Raoul, chevalier de la reine Adelaïde, lequel se fit moine à S. Martin en 1149.

Enfin, l'abbaye de Montmartre possédait, elle aussi, des terres à Auvers, qui lui avaient été léguées par Philippe-Auguste en 1182.

Ces monastères installèrent dans la paroisse des représentants ou des fermiers, chargés de l'exploitation de leurs biens, de la récolte des céréales et du foin, ou bien de la culture de la vigne, dont ils tiraient de gros revenus.

En 1201 Anselme de l'Isle-Adam concéda aux religieux de S. Vincent de Senlis le libre droit du passage pour leurs vins d'Auvers, à charge d'une messe annuelle et perpétuelle pour le donateur et sa famille.

En 1240 Dreux II, seigneur de Méry, accorda de même aux religieux du Val le libre passage du *travers* de l'Oise, dont les revenus faisaient partie de son apanage, faveur qu'il étendit en 1241 à l'abbaye de S. Denis et en 1259 à l'abbaye de S. Vincent de Senlis. Il s'agit ici du passage de la rivière par embarcations, et non du bac, dont les droits étaient perçus au profit du seigneur d'Auvers.

A la fin du XIII^e siècle, il existait deux chapelles en dehors de l'église paroissiale : celle de Saint-Nicolas et celle de Saint-Martin.

En 1222, lettre de Richard de Vernon, par laquelle il donne à la chapelle de Saint-Nicolas-des-Lépreux d'Auvers, 10 sols à prendre annuellement aux octaves de S. Denis sur le cens d'Auvers pour le luminaire de ladite chapelle, et 8 setiers de blé au chapelain d'icelle à prendre sur son moulin de Vaumondois.

La même année, le même Richard de Vernon,

châtelain de Montméliant, accorde à la chapelle (S. Martin) et au chapelain 2 muids de blé, 40 sols tournois, 3 muids de vin à prélever annuellement, « la présente donation faite pour tant et si longuement que l'on fera l'office à Auvers, autrement les biens ci-dessus donnés rentreront en sa possession ».

II. — DE LA FIN DU XIII^e SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU XVI^e

EN 1304 sentence arbitrale rendue par Jean V, abbé de S. Vincent de Senlis et le vicaire de l'archevêque de Rouen établi à Pontoise, pour mettre fin à la contestation pendante entre Jean, prieur-curé d'Auvers, et les habitants de la paroisse, au sujet des oblations faites en l'église aux trois fêtes des S. Innocents, de l'Ascension et de la Dédicace, les habitants soutenant qu'elles appartenaient à la fabrique, et le prieur-curé prétendant au contraire qu'elles lui devaient revenir.

Il est décidé que ces oblations, faites tant en argent qu'en nature, seront réparties également entre le curé et les marguilliers.

Autre contestation entre le curé d'Auvers et les habitants, représentés par leurs procureurs, ces derniers prétendant n'être pas les paroissiens du

curé, et en conséquence n'être pas tenus de lui payer les droits curiaux. Il est décidé, par une sentence arbitrale de Henry, curé d'Osny, que tous ceux qui habitent dans les limites de la paroisse, doivent être considérés comme les paroissiens du curé et lui payer aux termes fixés les droits et redevances accoutumés (26 mars 1306).

En 1307, lettre du vice-régent de l'archevêque de Rouen, à Pontoise, portant procuration par les habitants d'Auvers à Etienne *de Corberille* et autres de choisir un juge pour terminer le différend qu'ils ont avec le prieur curé d'Auvers.

Ces deux pièces, très intéressantes, nous montrent qu'à cette époque déjà les habitants avaient à leur tête des procureurs, choisis par eux, pour défendre leurs intérêts contre toute tentative d'abus ou de spoliation dont ils pouvaient être l'objet.

En nov. 1331, transaction intervenue entre l'abbaye de Senlis et celle de Saint-Martin de Pontoise, relativement à la dîme du vin à percevoir au hameau de Buthery (Butry) et terres avoisinantes.

La première apparition des Anglais dans la région remonte à l'an 1336, et à partir de cette époque jusqu'à la reprise de Pontoise par Charles VII (19 sept. 1441) le pays fut à la merci des soldats, des mercenaires et des aventuriers qui se répandaient dans la campagne pour se saisir du bétail et des récoltes. Les habitants avaient émigré en grand nombre ;

ceux qui restèrent furent souvent emmenés comme otages.

La culture du sol, qui fournissait alors la presque totalité des transactions commerciales, était devenue à peu près impossible en raison des incursions incessantes de l'ennemi ; le seigneur de Méry, Henry de Milly, ayant ses principaux revenus constitués par la perception de droits sur le *travers* de l'Oise, dont les religieux de Saint-Vincent et de Saint-Denis s'étaient fait exempter, se trouva ruiné de ce fait et contraint de vendre son domaine.

L'acquéreur, Pierre d'Orgemont, chancelier de France, se rendit plus tard propriétaire de la seigneurie de Fours, ainsi que nous le verrons par la suite.

C'est à peu près vers cette époque que la reine Blanche, veuve en 1350 de Philippe de Valois et morte en oct. 1398, aurait, suivant quelques historiens, fondé au lieu dit Saint-Martin un prieuré de Bénédictines. Dans l'ancienne ferme de ce nom, qui appartient à M. Olinger, on peut voir, en effet, une fort belle fenêtre ogivale, au centre d'un mur très épais, masqué par des constructions plus récentes. Les bâtiments voisins ont également été transformés, de sorte qu'il est bien difficile de pouvoir se rendre compte s'il y avait réellement une chapelle en cet endroit. Ajoutons qu'il n'est aucunement fait mention, dans les documents en notre possession, du prieuré de Bénédictines d'Auvers.

Nous savons par un acte de 1415, qu'il existait à

cette époque une maladrerie à Auvers : l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, intenta en cette année-là des poursuites contre Pierre de Gaillonnel, comme maître et gouverneur de cette maladrerie, pour non-paiement d'un chef-cens de 10 deniers.

La chapelle S. Nicolas, ainsi qu'on l'a dit plus haut, avait primitivement reçu la dénomination de S. Nicolas-des-Lépreux : elle dût vraisemblablement être affectée au service de la maladrerie.

A la date du 7 février 1696, d'après les registres mortuaires, un homme trouvé noyé au Gré fut inhumé à S. Nicolas, ce qui semblerait indiquer une réminiscence de l'ancienne affectation de cette chapelle.

A dater de l'expulsion des Anglais du territoire du Vexin, on peut reconstituer la chronologie des prieurs-curés d'Auvers, nommés par l'archevêque de Rouen sur la présentation des religieux de S. Vincent.

Le premier, Robert Lerbier, fut remplacé le 6 juillet 1455 par Jean Chevillard (ou Quevillard), lequel en 1476 fut autorisé à prendre sa retraite et à jouir sa vie durant de la ferme de Clairbois et de ses dépendances, en payant les droits et redevances utiles. Il vivait encore en 1494, où il déclare abandonner tous les droits qu'il avait sur cette ferme à cause des réparations à faire que son grand âge ne lui permet pas d'effectuer.

Son successeur Pierre Richevillain fit, en mars 1478, échange de terres avec Charles d'Orgemont,

seigneur de Méry ; Pierre Pavot fut ensuite le prieur d'Auvers jusqu'en 1509.

Le 17 octobre 1509 Jean Collaye fut nommé « à la cure et prieuré d'Auvers et à la chapelle Saint-Martin avec ses annexes », fonctions dans lesquelles il fut confirmé le 6 mars 1517 à la suite d'une contestation avec Jean Marchant qui prétendait aux mêmes bénéfices.

Le 22 janv. 1385 les religieux de S. Vincent avaient fait bail à vie, à Jean de Péronne le Jeune, écuyer, et à sa femme Agnès La Sassièrre, demeurant à Hérouville, de la ferme de Clairbois avec ses dépendances ; en 1413 le bail était au nom de Guillaume Morel ; en 1458 au nom de Guillaume Ledoux, duquel le prieur Chevillard la reprit en 1476. Dans la déclaration du fief de Clairbois faite le 20 mars 1527 à l'abbaye de S. Denis dont il était mouvant, on indique maison, grange, étables, bergeries, colombier, jardins, terres, près, bois, pâtis, friches et autres héritages.

D'autres fiefs existaient à cette époque à Auvers, ceux de la « Mayrie-sergenterie » et de Montmor dont il sera question dans le chapitre suivant, et ceux de Fours et de Chaponval.

La terre et seigneurie de Fours avait été concédée par Philippe-le-Bel, en mars 1300, à son fruitier Adam de Vaumondois. Un peu plus tard ce fief était la propriété de messire Guillaume de Fours, lequel le vendit à Pierre d'Achaire, curé d'une paroisse de Normandie. Ce dernier, contraint

d'aliéner son acquisition, la céda en juillet 1377 au chancelier Pierre d'Orgemont pour le prix de 1,000 fr. d'or.

P. d'Orgemont mourut en juin 1389 et ses successeurs gardèrent le fief de Fours jusqu'à la Révolution. Les religieux de S. Denis, en leur qualité de seigneurs de la terre d'Auvers, avaient le droit de perception de cens sur cette propriété (4 livres parisis en 1433).

A côté de Fours était un autre domaine, celui de Chaponval, qui appartient à Eustache Deschamps, nommé bailli de Senlis en 1388 (jusqu'à la Révolution, Auvers fit partie du bailliage de Senlis). Eustache Deschamps, dit Morel, écuyer, ancien sergent d'armes des rois Charles V et Charles VI, est surtout connu comme poète et écrivain satirique, quoique ses œuvres aient une valeur plutôt historique que littéraire.

Il ne reste aucune trace du fief de Chaponval, si ce n'est une cave des plus intéressantes qui appartient à M. Cyrille Partois. On y accède par un escalier rapide, dont la voûte a été l'objet d'un luxe d'architecture peu ordinaire. La cave est en plein cintre avec des niches latérales de même structure, mais disposées de telle sorte qu'aucune d'elles ne fait vis-à-vis à l'autre. Des nervures ogivales encadrent ces ouvertures et se réunissent à la voûte en un dessin des plus curieux. Il n'est sûrement pas à Auvers, où les caves voûtées sont cependant nombreuses, de spécimen d'architecture plus original.

Il nous reste maintenant à parler du poète d'Auvers, le fameux François Villon (1431-1484) qui nous a légué le quatrain suivant :

Je suis François, ce dont me poyse,
Nommé Corbueil an mon surnom,
Natif d'Auvers, emprés Ponthoise,
Et du commun nommé Villon.

Il semblerait devoir résulter de la propre déclaration du poète qu'il est bien né à Auvers, et cependant d'ardentes polémiques ont combattu cette opinion. Nous ne voulons pas ouvrir un nouveau chapitre à la controverse : constatons seulement que le Conseil municipal a donné le nom de François Villon à l'une des principales rues de la commune.

Un autre personnage est natif d'Auvers, d'après le Dictionnaire Historique de la France de L. Lalanne, dans lequel nous trouvons l'article suivant :

SENAULT Jean-François, oratorien, hagiographe et prédicateur, né en 1601 à Auvers, près de Pontoise, mort le 3 août 1672 à Paris. — Son père Pierre Senault était un fougueux ligueur qui avait fait partie du Conseil des Seize.

III. — LA RENAISSANCE ET LA LIGUE

LE XVI^e siècle est la période où s'est le plus développé un nouveau genre d'architecture importé en France à la suite des guerres d'Italie, et qui prit

le nom de Renaissance parce qu'il semblaient à cette époque que les styles roman et ogival étaient lourds et barbares et que le style nouveau, d'une architecture plus légère, flamboyante comme on l'appelait, constituait une sorte de Renaissance dans l'art de la sculpture.

Nous avons à Auvers un spécimen de cette architecture, mais, on peut le dire, un spécimen bien peu remarquable ; c'est la chapelle qui se trouve à droite du chœur à l'église.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir l'origine de cette construction : ce n'est vraisemblablement pas par suite du défaut de place, l'église étant un monument d'une dimension déjà exceptionnelle. Nous supposons plutôt que les pèlerinages, assez fréquentés autrefois, dont était l'objet une antique statue de la Vierge, avait nécessité l'extension de la chapelle qui lui était dédiée. Une confrérie du Rosaire fut érigée dans cette chapelle le 30 décembre 1617. — La statue fut enterrée par les habitants pendant la Révolution pour la soustraire aux profanations ; elle a été restaurée en 1872 et replacée dans la chapelle.

Vers la fin du règne de Charles VII il s'était constitué à Auvers, à l'endroit qui fut plus tard occupé par le château, le long de la rue Callé et de la ravine des Vallées, un nouveau fief appelé la Mayrie Sergenterie et qui appartint à une famille Cossart de Pontoise.

Le 24 février 1560, noble homme Jacques de

Richard, écuyer, demeurant à Paris, se faisant fort de sa femme, damoiselle Claude Cossart, vend des terres à *Buthery* (où se trouve encore un lieu dit portant le nom de Clos Cossart); — le 14 mars 1561, noble homme Jehan de Cossart, écuyer demeurant à Auvers, et damoiselle Roze de la Rez, sa femme, sont cités dans une vente.

Un peu plus tard, en 1584, il est question de Robert de Cossart, écuyer, seigneur de Vallambourg. C'est le nom d'un fief démembré du domaine de la Mayrie-sergenterie et situé au nord de la vieille rue d'Auvers, entre le chemin des Vallées et le château actuel. Là se trouvaient un pavillon qui porte au cadastre la dénomination de *château frileux*, une grange, des étables, une basse-cour, un pressoir, un jardin et un enclos, le tout d'une contenance de 480 perches.

Le fief de la Mayrie fut morcelé et disparut dès le commencement du xvii^e siècle (une notable portion fut acquise en 1625 par le prieur d'Auvers) tandis que le fief de Vallambourg subsista jusqu'à la Révolution. Ce dernier devint, en 1602, la propriété de Gabriel Lhuillier, avocat au Parlement, et passa peu après à son fils Claude qui fit en 1624, 1625 et 1627 d'importantes acquisitions, notamment le 29 mars 1627, d'un nommé Gaspard Garnier, en échange de 45 perches de terre, une cave et portion de cellier avec une chambre dessus, rue Callé.

En 1633, Gaspard Lhuillier, fils de Claude, étant mort, ses héritiers firent vendre le fief qui fut adjugé le 27 août à l'Hôtel Dieu de Pontoise. Le

pressoir qui faisait partie de cette acquisition avait été l'objet d'une contestation entre Gabriel Lhuillier et le seigneur d'Auvers ; la communauté de Pontoise racheta, le 3 octobre suivant, tous les droits de pressorage que le seigneur avait conservés.

En 1662, permission fut accordée à l'hospice Saint-Nicolas de Pontoise, par M^{gr} François II de Harlay, archevêque de Rouen, de faire bâtir une chapelle ou oratoire à Auvers, dans une maison dépendant de l'Hôtel-Dieu de Pontoise. Nous ignorons s'il a été donné suite à ce projet.

Le long du chemin des Vallées il reste d'anciennes murailles du fief de Vallambourg, qui est aujourd'hui englobé dans le parc du château et dans la propriété de M. Carbon. Le pressoir existait encore à la fin du xviii^e siècle.

A proximité de la rivière, sur le bord de l'ancienne voie de Senlis, de vieux murs délabrés, percés de portes, marquent aussi la limite d'un ancien domaine. C'était le fief Voullac ou de Montmor, vaste enclos que la route départementale et le chemin de fer ont coupé en deux tronçons. Indépendamment des murailles ci-dessus, il en reste encore une vieille porte d'entrée maintes fois représentée par les peintres (au pied de la côte de Sansonne).

Ce domaine appartenait déjà, au xiv^e siècle, aux Montmor. En 1561, Claude d'Orgemont, seigneur de Méry, ayant emprunté 1,200 livres à M^e Michel Larcher, conseiller au Parlement, Pierre Reynauld, sieur de Montmor, demeurant à Paris, fut obligé de

donner au prêteur un gage sur sa terre et seigneurie d'Auvers, mouvant en fief des religieux de Saint-Denis. L'acte, du 8 décembre, porte que ledit sieur de Montmor possédait à Arcueil : maison, grange, étable, cour, terres, vignes et prés, plus d'autres biens à Paris.

Le dernier propriétaire de ce fief, nommé aussi Reynauld ou Regnault, occupa une charge importante sous le règne de Henri IV. Il mourut en 1612, laissant deux filles, Madeleine, qui avait épousé, vers 1591, Jacques de Nicolas, avocat au Parlement, et Marie, femme de Jacques Breissot, sieur de Vouillac, conseiller et maître d'hôtel de la reine Marguerite.

Le fief de Fours fut acquis le 8 janvier 1598, avec le domaine de Méry saisi sur le marquis de Trainel, par Antoine de Saint-Chamans. Le fief était ainsi décrit dans l'acquisition : un bâtiment, prés et jardins comprenant ensemble 6 arpents, 2 arpents de vignes, plus 120 arpents de terres labourables.

Ant. de Saint-Chamans mourut le 2 mars 1628.

Il était grand ami de Henri IV, qui vint plusieurs fois lui rendre visite à Méry. En 1605, le 15 décembre, il avait reçu du nouveau seigneur d'Auvers, J.-F. de Berbisy, la concession du bac entre Auvers et Méry, à la condition d'exempter du droit de péage le seigneur d'Auvers et sa suite. Le 22 mai 1612, il fit échange de terres avec le prieur d'Auvers, Adrien Guenet.

La seconde moitié du XVI^e siècle avait été pour la France une période presque aussi désastreuse que la guerre de Cent ans. La ville de Pontoise s'était déclarée pour les Ligueurs, nom qu'avaient pris les Catholiques en raison de la Ligue formée à Paris contre le roi Henri III, accusé de favoriser secrètement le roi de Navarre, chef des Protestants. Les deux Henri vinrent donc assiéger la ville. Ils avaient à leur solde des mercenaires allemands qui pillaient et dévastaient tous les pays qu'ils traversaient.

Pontoise s'étant rendu en juillet 1589, ces mercenaires y tinrent garnison, mettant à rançon toutes les communes voisines, jusqu'à ce que les Ligueurs, en janvier 1590, les en eussent délogés. Ils se répandirent alors dans la campagne, et pour se venger ils mirent à mort un grand nombre d'habitants et détruisirent ce qu'ils ne purent emporter. En outre la nouvelle garnison de Pontoise fit plusieurs sorties contre le château de l'Isle-Adam, et le passage continu de troupes, qui, dans cette période de troubles, étaient abandonnées à elles-mêmes et presque toujours obligées de recourir au pillage pour assurer leur propre subsistance, ruina totalement le pays.

Les registres de la paroisse d'Auvers sont à ce sujet des plus intéressants à consulter, car s'ils ne renferment malheureusement aucun détail en dehors d'une nomenclature, brièvement énoncée, de baptêmes, mariages et sépultures, on peut du moins se rendre compte, par le nombre des actes qui y sont inscrits, du mouvement de la population de la paroisse à différentes époques.

Nous avons relevé, en 1570, 70 naissances, 69 en 1582, 29 seulement en 1590, 36 en 1604, 57 en 1626. Ces chiffres nous démontrent qu'au début du règne de Henri IV la population d'Auvers avait diminué des deux tiers et qu'il fallut près de quarante ans pour qu'elle en revint au chiffre normal.

Le très petit nombre de documents que l'on possède sur cette époque, démontre bien que toutes les affaires étaient suspendues ; les fermages ne pouvaient trouver preneurs, dans un moment où les récoltes étaient à chaque instant détruites ou enlevées par la force.

Louis de Jouy est mentionné comme prieur d'Auvers en 1544 et 1547. En cette dernière année, le 18 janvier, le cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Denis, fut condamné par sentence du prévôt de Paris, à payer à ce prieur des redevances pour le Moulin-le-Roy, situé à Auvers. Pareille obligation fut imposée de nouveau à l'abbaye, en février 1587, en faveur de messire Menauld-Barbier, successeur de L. de Jouy. Ce moulin existait déjà, nous l'avons vu, antérieurement à 1288 : il a subsisté jusqu'à la Révolution.

Menauld-Barbier est cité comme prieur d'Auvers en 1581. La guerre l'obligea, comme beaucoup d'autres, à se réfugier à Pontoise, où il reçut le titre de notaire apostolique et où il mourut probablement. Une plaque de marbre, que l'on peut voir dans l'église Saint-Maclou, rappelle que par son testament en date du 18 mars 1596, Menauld-Barbier

légua au collège de Pontoise (fondé en 1564) une certaine somme d'argent destinée à y faire admettre gratuitement quatre enfants d'Auvers.

Pendant son absence la paroisse fut desservie par Pierre Chérouise, prêtre natif d'Auvers, comme la plupart de ceux qui, par la suite, furent attachés au service de l'église (on en compta jusqu'à sept à la fois). P. Chérouise mourut en 1640. Un autre prêtre habitué, Jacques Chérouise, mourut à Auvers en déc. 1756, âgé de 86 ans.

Adrien Guenet, nommé prieur-curé d'Auvers après Menauld-Barbier, fut lui-même remplacé en 1621 par Jean Dupuis : ce dernier acheta ou échangea quantité de terres tant pour son compte que pour l'abbaye de Senlis.

Depuis le xvii^e siècle les actes sont passés devant le notaire ou le tabellion d'Auvers ; en 1604 c'est Hubert Boucher, en 1621 Harmont, en 1625 Hamey, en 1633 et années suivantes les Romaru, en 1689 Richardière, en 1707 Grandin, etc. Les affaires avaient, en effet, repris leur cours normal. Sous le règne d'un prince ami de l'agriculture, le pays avait recouvré la tranquillité compromise par un demi-siècle de lutte. De plus, l'abbaye de Saint-Denis, que son éloignement rendait forcément indifférente aux intérêts de la commune d'Auvers, avait vendu en 1599 ce domaine au seigneur d'Hérouville, J.-F. de Berbisy, dont la bienfaisance contribua puissamment à rendre à la population la sécurité et le bien-être dont elle avait été privée si longtemps.

IV. — LES SEIGNEURS DE BERBISY. — LE CHATEAU
DE LIONY

JEAN-FRANÇOIS de Berbisy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel depuis 1572, avait été sous Charles IX bailli et gouverneur de Crépy-en-Valois, fut maître d'hôtel de Henri IV et portait le titre de seigneur d'Hérouville, d'Auvers et de Veniez (près Loudun).

Quand il acheta la seigneurie d'Auvers, il était marié en troisièmes noces ; de sa première femme Claude de Laguette, il eut des enfants qui moururent en bas âge ; de la seconde Edmée Dauvet, il eut un fils du nom de Charles, qui mourut en 1614 et fut inhumé à Hérouville, et deux filles : Marie-Françoise, religieuse à Fontaine les-Nonnains, et Anne, mariée à Henry de Myr, seigneur de S. Martin la Garenne. De sa troisième femme Élisabeth de Fergon, qui mourut en 1631 et fut inhumée à Auvers, il eut trois fils (François qui fut tué en 1625 dans la guerre contre les Rochellois ; Louis, qui mourut aussi en 1625 et Étienne, né en 1604, seigneur d'Auvers en 1632) et deux filles (Élisabeth, religieuse à Yvariville, et Madeleine, mariée à Charles de la Fontaine, seigneur de Cormeilles en-Vexin).

Le domaine d'Auvers embrassait à cette époque toute la plaine qui s'étend de l'église jusqu'au Veau, aux Tournelles et au Perruchel (qui s'appelait alors

Perruchel de messire Saint-Germain), le Commeny (réuni en décembre 1493), le bord de la rivière depuis le bac de Cordeville jusqu'en dessous de l'église. En 1603 le nouveau seigneur acquit les terrains situés à proximité de la rue du Poix et des Collombières (*le fief de Poy ou les Coulombiers* existait déjà sous Philippe-Auguste et appartenait alors à Gautier Tirel, gouverneur du château de Pontoise). Le château, abandonné depuis de longues années et délabré en plusieurs endroits, fut l'objet de réparations importantes.

Comme nous l'avons vu, le roi Henri IV vint souvent à Méry rendre visite à Ant. de Saint-Chamans; peut-être n'est-il pas téméraire de supposer qu'il vint également à Auvers, dont le seigneur avait, à plusieurs titres, droit à son estime.

J.-F. de Berbisy mourut le 4 décembre 1632 en son château d'Auvers à l'âge de 87 ans et fut inhumé dans l'église. Nous lisons l'inscription suivante sur le marbre consacré à sa mémoire : « La crainte de Dieu, la dévotion de sa très digne Mère Vierge, la révérence aux Saints, l'amour de son prochain, la charité envers les pauvres, le courage aux occasions et la noblesse furent les biens dont il hérita de Saint Bernard, des descendants duquel il eût l'honneur d'être issu ». La famille de Berbisy était, en effet, originaire de la Bourgogne.

Étienne de Berbisy avait environ 28 ans lorsqu'il succéda à son père dans les seigneuries d'Auvers et d'Hérouville. Il est qualifié, dans un acte du 20 juillet

1636, seigneur d'Auvers et du Moulin-le Roi. Il fit divers échanges de terres avec son voisin le sieur de Montmort. Par un acte daté du 14 avril 1637 et dans lequel il est qualifié seigneur d'Auvers et du fief de Pouilly (ou Poix) il céda au prieur J. Jaulnay tous ses droits sur une terre au lieu dit la Cave-du-Port (S. Vincent), moyennant certaines redevances.

Ce seigneur fut, comme son père, marié trois fois. De sa première femme Anne du Plessis il eut François, seigneur d'Hérouville ; de la seconde Marie Rebours, morte en déc. 1638, il eut une fille nommée Élisabeth ; de la troisième Françoise de Nicolas, sœur de Jacques Nicolas de Montmort, morte en 1682, il n'eut point d'enfants.

L'acte de baptême de Françoise de Berbisy, du 23 sept. 1638, porte qu'elle eut pour parrain François son frère, et pour marraine Claude Pauline, fille du marquis de Villeroy (descendant du baron d'Halincourt, gouverneur de Pontoise pendant la Ligue).

Et. de Berbisy mourut à Paris le 4 mai 1660 à l'âge de 36 ans.

Il a légué par testament quelques biens à la fabrique d'Auvers sous certaines conditions, notamment celle de réciter des prières à son intention « devant la croix de l'Aubin où la procession va le jour de Pâques ». Cette croix est celle du Montier près de laquelle est une borne de grande dimension qui marquait la limite du domaine.

Son fils François, seigneur d'Hérouville, renonça

vraisemblablement au domaine d'Auvers, dont il était encore possesseur en novembre 1666, car peu de temps après cette terre avait fait retour, pour la troisième fois, à l'abbaye de Saint-Denis.

Le 3 mars 1667, François de Berbisy ratifia la possession de la seigneurie d'Auvers aux moines de Saint-Denis. Il mourut à Hérouville le 13 janvier 1693, et la seigneurie passa à son gendre messire Jacques Dallu, chevalier, seigneur d'Andigny et autres lieux, conseiller du roi.

Le 24 octobre 1681 le domaine d'Auvers, saisi sur le cardinal de Gondi, abbé de Saint-Denis, à la requête de ses créanciers, fut acquis par Anne Favières, veuve de Jean Grignon de Feymoreau, écuyer. Mais la communauté de la maison royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, près Versailles, ayant mis surenchère, fut déclarée adjudicataire de la seigneurie d'Auvers qu'elle conserva jusqu'en 1777.

Il nous faut ici parler du vieux château, que beaucoup ont pris pour une ancienne abbaye.

L'habitation seigneuriale était située à l'extrémité ouest du grand bâtiment en équerre qui constitue aujourd'hui la ferme d'Auvers et une partie de la propriété de Madame Babyle.

D'anciennes murailles avec contreforts d'une solidité à toute épreuve nous indiquent l'emplacement de cette habitation. Sous la terrasse qui communiquait avec la cour par un escalier aujourd'hui disparu est une cave avec niches assez curieuses et

qui servit, dit-on, de crypte à la fin du siècle dernier.

De ce point s'étend, parallèlement à l'église, une longue galerie dont un étage a été rasé et qui présente, côté nord, des murs de près de un mètre d'épaisseur. Sous cette galerie plusieurs salles voûtées servaient de celliers, écuries, communs, etc. Deux tours à demi-ruinées forment les angles de cette construction : celle de l'ouest, la plus rapprochée du château, recouvre une salle en forme de cône divisée par des nervures en six compartiments ; celle de l'est abrite une salle obscure, aux épaisses murailles, qui a toutes les apparences d'un cachot. Cette dernière tour présente quelques restes de sculpture et une date de reconstruction : 1634. Un corps de bâtiment, perpendiculaire à la galerie dont nous avons parlé, se dirige vers le transept de l'église, avec lequel il coïncide exactement : c'était la grange dimeresse. Enfin d'autres constructions, aujourd'hui disparues et remplacées, formaient avec les deux autres pans un quadrilatère au centre duquel était la cour du château. Au milieu de cette cour est l'orifice des souterrains qui se ramifient sous le plateau d'Auvers jusqu'à Saint-Martin, Fours et Chaponval. Ces galeries, dans lesquelles on a cru voir des oubliettes, ont été exploitées comme carrières à champignons et sont aujourd'hui en partie comblées.

Au nord du château se trouvait le potager, divisé en deux parties par une belle avenue plantée d'arbres.

L'église, le château et ses dépendances ayant appartenu à diverses abbayes (S. Denis, Montmartre, Senlis) il ne serait pas surprenant qu'il y ait eu là, momentanément, quelques membres de ces communautés, mais il est certain, contrairement à l'opinion générale, qu'aucun monastère n'a été fondé en ce lieu, pas plus qu'en d'autres endroits de la commune, si ce n'est aux Saints Martins.

L'origine du château d'Auvers actuel remonte aux premières années du règne de Louis XIII. Un banquier italien, du nom de Lioni, mais qui se faisait appeler sieur de Thibault-Roussel, avait obtenu en 1633 la charge de secrétaire de la Reine. Il acquit des terres dans le voisinage du Vallambourg et de la rue Callé et s'y fit bâtir un pavillon.

Sa fille et unique héritière, Marie Lioni, épousa dans l'église d'Auvers, en 1633, le seigneur de Méry Antoine II de Saint-Chamans. De cette union naquit en 1638 François II de Saint-Chamans, pour lequel la terre de Méry fut érigée en marquisat en nov. 1695.

Peu de temps après le château de Lioni appartenait à messire Jean de Leyrit, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris, dont le frère était à cette époque prieur d'Auvers.

Le 3 mars 1667, acte passé devant les notaires au Châtelet de Paris, portant vente par M. Louis Le Cirier de Neufchelle et dame Marie de Bussy, son épouse, à M^{re} Jean de Leyrit, de 26 arpens de terre sis à Auvers.

En 1669 Jean de Leyrit était en procès avec l'abbaye de Senlis comme détenteur de 20 arpens de terre aliénés en février 1588 et devant appartenir à cette abbaye. Il fut condamné à les restituer par arrêt du Grand Conseil en date du 3 mai 1671.

Jean de Leyrit mourut le 23 août 1692 en son château d'Auvers, laissant deux filles : Anne, mariée à Jacques Bernard, chevalier, et Françoise, mariée à Louis de Beaurains. La première reçut en partage le château de Leyrit, la seconde le fief de Montmort.

Nous avons vu, au chapitre précédent, que le fief de Montmort appartenait aux deux filles d'un sieur Reynauld ou Regnault.

Il y eut un procès à la suite duquel Jacques, le fils de Madeleine, fut mis en possession du fief de Montmort. Jacques de Nicolas II porte les titres de chevalier, seigneur de Montmort, conseiller du roi et maître ordinaire de son hôtel, gouverneur de Château-du-Loir, sur la pierre tombale qui fut découverte en 1897 pendant les travaux de carrelage effectués dans le chœur de l'église. Il mourut le 27 oct. 1655 à l'âge de 63 ans, laissant comme unique héritière sa sœur Françoise, épouse d'Étienne de Berbisy, seigneur d'Auvers, laquelle confirma en juin 1656 les donations faites à la fabrique par son frère et mourut en 1682 sans postérité. Le fief de Montmort fut alors acquis par M. Louis de Beaurains.

Ce dernier était mort en 1714, car nous voyons sa veuve passer acte le 8 juin de cette année avec le prieur d'Auvers, tant en son nom que comme se

portant forte de M. Antoine de Beaurains son fils, au sujet de la dîme du fief et clos de Montmort.

Le fief des Colombières, dépendant du domaine d'Auvers, fut acquis par un nommé Pierre Coquart, qui porte dans un acte du 6 août 1686 le titre de maître de gobelet de feu la reine. De sa femme Michelle de Caroy il eut trois fils : Pierre, Louis et Nicolas, et deux filles, mariées à Auvers. Cette famille possédait encore au milieu du xviii^e siècle le château des Colombières et une notable portion du fief du Mergé, à Butry.

Le château des Colombières appartient aujourd'hui à M. Joseph Depoin. Sur la rue Daubigny, une des entrées principales de ce château présente une porte crénelée avec niches que les artistes ont bien souvent dessinée.

Le fief Sanglier comprenait une maison d'habitation construite sous Henri IV et un enclos d'environ 1,000 perches, dont il reste une vieille porte à proximité du chemin de fer. Ce fief appartenait, au milieu du siècle dernier, à un nommé Boyer, qui possédait de nombreuses terres à Auvers, notamment 1,900 perches aux Prés Saint-Martin.

Il fut plus tard la propriété d'un sieur Watteau, dont il prit le nom, et fut acquis en 1808, sous la désignation de Clos-en-Val, par M. Martel, huissier à Pontoise, qui le vendit à M. Lemosquet. La maison d'habitation a longtemps servi de féculerie, l'enclos est aujourd'hui loti.

V. — SUITE DE L'HISTOIRE D'AUVERS
JUSQU'À LA RÉVOLUTION

Nous allons d'abord donner la liste des prieurs pendant cette période ; nous ferons connaître ensuite les points les plus remarquables de l'histoire d'Auvers aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Jean Dupuis fut prieur jusqu'à la fin de l'année 1633. Nul plus que lui n'acheta de terrains et de maisons. Le 17 novembre 1633, sur le point de se retirer, il céda à l'abbaye de Senlis toutes les dîmes qui lui appartenaient à Auvers moyennant une pension de 100 livres.

Le véritable directeur spirituel de la paroisse était plutôt Nicolas Lemoyne, prêtre, natif d'Auvers, ancien aumônier de la duchesse douairière de Longueville, après la mort de laquelle il était revenu à Auvers, où il mourut le 29 septembre 1647, âgé de 69 ans. Sa plaque funéraire est conservée dans l'église.

Jean Jaulnay, successeur de Jean Dupuis, conclut, le 9 juillet 1638, avec les religieux de Saint-Vincent, un arrangement au sujet de la dîme d'Auvers : il fut entendu qu'elle serait à l'avenir affermée pour la totalité, et que l'abbaye recevrait un tiers du prix du loyer et le prieur les deux autres tiers.

Il mourut vers 1660 et la cure resta quelque temps

vacante. L'archevêque de Rouen ayant placé un intérimaire (Louis Midorge) à la tête de la paroisse, prétendit avoir droit à la perception des revenus de l'église. Les religieux de Senlis s'opposèrent à cette prétention et obtinrent en 1661, du bailli de Senlis, une décision en leur faveur.

Guillaume de Leyrit fut prieur d'Auvers de 1662 à la fin de 1697.

Claude Motte, prieur depuis janvier 1698, passa déclaration le 27 juillet 1701, au nom de l'abbaye de Senlis, aux Dames de Saint-Cyr, des biens que possédait le monastère à Auvers, en la mouvance des dites Dames.

En 1733 ce fut lui qui baptisa la cloche de l'église, nommée Madeleine-Louise, du nom de Madeleine de Rocquigny de Linemare, supérieure de la communauté de Saint-Cyr, et de Louis de Chauméian de Fourille, abbé commandataire de l'abbaye de Senlis.

Cette cloche est la seule qui ait été conservée jusqu'à nos jours. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si, comme on l'a prétendu, quatre autres cloches furent enlevées pendant la Révolution pour la fabrication de canons et de pièces de monnaie.

Après Claude Motte, parti à la fin de 1740, furent prieurs à Auvers : Roland (oct. 1741-avril 1774), Osmont (déc. 1773-avril 1779), Mauriceau (juil. 1779). Aucun d'eux n'est mort à Auvers. Lorsqu'ils désiraient quitter la paroisse, pour raison d'âge, de santé ou pour toute autre cause, l'intérim était assuré par les vicaires et les prêtres habitués jusqu'à l'arrivée de leur successeur.

En 1703 un nommé Claude Paulmier avait légué, par testament daté du 9 octobre, une somme de 10,000 livres pour être employée à la construction d'une chapelle dans le hameau de Butry et pour contribuer à l'établissement d'un chapelain qui y dirait la messe fêtes et dimanches, et ce « pour la commodité des habitants de Butry, attendu l'éloignement de l'église paroissiale d'Auvers ».

Cette chapelle fut bâtie effectivement, malgré l'opposition des religieux de Senlis, et placée sous le vocable de Saint-Claude, nom du donateur et du prieur-curé. Il en sera question pendant la Révolution.

En 1711 l'archevêque de Rouen, Claude Maur d'Aubigné, en tournée diocésaine, visita la chapelle Saint-Nicolas, laquelle fut ouverte au culte, à titre de desserte, jusque vers 1820. Elle tombe aujourd'hui en ruines et elle est condamnée à disparaître par suite d'un malencontreux alignement fixé pour la vieille rue d'Auvers, qui s'oppose à sa restauration, sans quoi on eût certainement trouvé beaucoup de bon vouloir de la part des habitants.

De la troisième chapelle, celle de Saint-Martin, il ne reste plus vestiges. A l'endroit où elle s'élevait est une croix de pierre assez remarquable mais moins ancienne que celle du Moncel, qui est du même style et de la même époque que l'église.

La possession du fief de Fours et du droit de péage sur le bac appartient jusqu'à la Révolution aux seigneurs de Méry. Après François II de Saint-

Chamans, mort en 1714, ce fut César Arnaud, puis (1728) le beau-frère de ce dernier, le fameux banquier Samuel Bernard, mort en 1739, léguant ses biens à sa fille mariée à Mathieu Molé. Le fils de ce dernier fut dépouillé de ses biens comme émigré, puis guillotiné en 1794. Après la Révolution le vicomte de Lamoignon, gendre du dernier seigneur de Méry, rentra en possession d'une partie de ses biens d'Auvers, à Fours et au bac de Cordeville.

La ferme de Fours appartient aujourd'hui à la famille Youtte. Indépendamment de la grange bien connue, qui borde le chemin de Pontoise, il reste quelques vestiges de l'ancien domaine, notamment des contreforts assez bien conservés et une fenêtre ogivale aujourd'hui murée.

Il existe à la mairie d'Auvers un plan terrier sans date, mais que certaines indications font remonter à 1744. Ce document, que nous avons reproduit en partie il y a deux ans, nous donnerait la physionomie exacte d'Auvers à cette époque, si les grandes propriétés féodales, le domaine, etc., qui offriraient le plus d'intérêt, figuraient à ce plan.

Néanmoins il permet de se rendre compte qu'abstraction faite d'un tiers au moins de la superficie de la commune, qui appartenait à différents fiefs, églises, chapelles ou abbayes, le reste était divisé en un assez grand nombre de parcelles réparties entre près de 150 propriétaires différents.

A Butry, la moitié des terrains appartenait à un nommé Verdronne, notamment le fief du Mergé.

dont se rendit plus tard propriétaire le prince de Conti, seigneur de l'Isle-Adam (1750) ; ce fief correspond au clos Cossard, acquis au commencement de ce siècle par la famille de Provigny.

A Cordeville le bac était installé à l'endroit où il fonctionna jusqu'en 1826. Sous l'église, clos fruitier et saussaies avec avenue plantée d'arbres le long de la voie de Senlis (au domaine). Au pied des escaliers de l'église, bâtiment qui servait d'auditoire et d'école (l'école du village y fut maintenue pendant la Révolution et l'Empire).

Le fief Voullac ou Montmort, enclos de 900 perches avec jardins, pelouses et verger.

Du château, divisé en haut Liony et bas Liony, réunis par un pont qui subsiste encore, dépendait un grand enclos dont il reste quelques traces avec un pavillon au bas de la rue Callé ; une avenue conduisait en droite ligne de la terrasse du château à la rivière. Il y avait aussi une mare qui a disparu, la mare du Pré Payen.

Le château appartenait, en 1763, à un nommé Georges Duval, écuyer, de qui le prince de Conti l'acheta, en même temps que la seigneurie, en 1777. Il le revendit en septembre 1779 à Nicolas-François Denier-de-la-Belle Ourie, ancien officier de dragons. En 1786, M. Louis Claude Chéron de la Bruyère acquit ce château, qui est, depuis le mois de février 1882, la propriété de la famille de Gossellin.

Au Valhermay (*Val-Hermé*) tout ce qui se trouve à l'ouest de la ravine est indiqué au plan comme appartenant à la commune de Pontoise, notamment

le clos Marouille. Quand au fief de Clairbois, il ne figure que pour mention, avec indication de P. Bordeaux comme fermier.

De nombreuses îles existaient à cette époque sur la rive droite de l'Oise (la plus grande, l'île de Montfort, appartenait au domaine). La plupart n'étaient, à vrai dire, que des portions du territoire séparées par des ravins que la rivière avait creusés dans ses fréquents débordements. Les inondations étaient périodiques à cette époque, mais celles de janvier 1649, janvier 1651, mars 1658 et janvier 1757 prirent les proportions de véritables calamités.

Le XVIII^e siècle fut caractérisé par d'affreuses misères.

En 1709 il y eut un hiver si cruel que tout fut gelé dans la campagne. A Auvers on compta 27 décès dans le seul mois de janvier, la plupart des petits enfants en nourrice appartenant à des « bourgeois de Paris ».

Les guerres de la fin du règne de Louis XIV, les ruineuses opérations financières de la Régence, de honteuses spéculations sur les vivres et l'accaparement des blés avaient réduit les malheureuses populations à toute extrémité. Il y eût fréquemment des émeutes sur le marché de Pontoise, causées par la rareté des grains, en même temps que la misère obligea un grand nombre de paysans, dépourvus de tout, à se livrer au brigandage.

Pour comble de malheur, la récolte de 1788, qui s'annonçait comme devant être exceptionnellement

abondante, fut détruite le 13 juillet par un terrible ouragan de grêle, et cela non seulement à Auvers et aux environs, mais sur une étendue de près de cent lieues. En raison de l'insuffisance des récoltes précédentes et de la difficulté des transports à cette époque qui rendait impossible le ravitaillement, la famine ne tarda pas à se faire sentir. L'administration locale se dévoua avec un zèle des plus louables pour venir en aide aux plus nécessiteux. M. Chéron, qui venait d'acheter le château de Leyrit, mit au service de la population tout le dévouement dont il était capable, en même temps qu'il se servit de son influence pour obtenir du gouvernement, assailli de nombreuses demandes, des secours pour les plus nécessiteux et des grains dont les malheureux paysans manquaient pour leurs semailles.

L'hiver exceptionnellement rigoureux de 1788-89 vint encore s'ajouter à tant de calamités et réduire à la mendicité un tiers de la population.

Le gouvernement accorda, le 10 mai 1789, un secours de 1.365 livres à la paroisse d'Auvers, mais déjà la population, comme celle de la France entière, avait tout son espoir en la réunion des États-Généraux, convoqués à Versailles pour aviser aux moyens de remédier à tant de misères.

Les paroisses ayant été admises à remettre au siège de leur bailliage le résumé de leurs revendications, les habitants d'Auvers rédigèrent le cahier de leurs « plaintes, remontrances et doléances » qui fut remis à leur syndic le 25 février 1789. Ils signalaient notamment : 1^o la trop grande multiplicité

du gibier, nuisible aux récoltes : le droit de chasse était alors réservé aux grands propriétaires fonciers, et donnait lieu souvent à de fâcheux abus ; 2^o le manque de chemins praticables ; et en effet à l'exception de la rue principale du village, tortueuse, escarpée et mal empierrée, aucun chemin de communication, même avec Pontoise, ne permettait le charroi avec des voitures tant soit peu chargées ; les transports se faisaient la plupart du temps à dos d'âne ; 3^o de la répartition inégale des tailles et impôts, les dîmes et contributions, tant en argent qu'en nature, pesant presque toujours de tous leurs poids sur le menu peuple, tandis que les gros propriétaires fonciers et principalement les abbayes réussissaient, dans certains cas, à s'en exempter.

Avant d'aborder le récit des événements qui se passèrent à Auvers pendant la Révolution, nous devons indiquer que le 2 mai 1777 le prince de Conti, seigneur de l'Isle-Adam, avait acheté le domaine aux dames de Saint-Cyr.

Il revendit, le 7 octobre 1783, la terre d'Auvers à Monsieur (ainsi s'appelait le frère du roi) qui fut plus tard Louis XVIII.

A la fin du xviii^e siècle, la superficie de la commune était évaluée à 2,785 arpents, savoir : 300 de bonne terre, 1,000 de terre médiocre, 550 de mauvaise terre, 110 arpents de bois, 25 de vignes, 50 de prés et 250 de terres incultes, plus un moulin, sept pressoirs, quatre cents maisons et une population de 1,550 habitants.

Ajoutons qu'Auvers appartenait au diocèse de Rouen, vicariat de Pontoise, aux Parlement et Intendance de Paris, au bailliage de Senlis, aux chàtellenie, élection et grenier à sel de Pontoise. Toutes ces divisions disparurent en 1790 pour faire place à celles qui existent encore à l'heure actuelle ; toutefois Auvers fit partie du canton de l'Isle-Adam de 1790 à 1801. Il fut rattaché à l'évêché de Versailles lors de sa création (1791).

VI. — LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE

On sait que les États Généraux réunis à Versailles ne tardèrent pas à se transformer en une Assemblée qui, sous les noms de Nationale, Constituante et Législative, retira une à une toutes leurs prérogatives à la noblesse, au clergé et à la royauté.

Une des premières décisions de cette Assemblée fut d'abolir le servage et la main-morte, de supprimer le droit exclusif de la chasse, des colombiers et des garennes, de remplacer la dîme par une taxe en argent, de proclamer l'égalité des impôts, enfin d'abolir les juridictions seigneuriales (août 1789).

Les citoyens furent appelés à prendre part aux affaires publiques, dont on les avait tenus jusqu'alors éloignés, et à élire en assemblée générale leurs officiers municipaux, auxquels s'adjoignaient un certain nombre de notables habitants pour constituer le Conseil général de la commune.

Toutefois les maires étaient désignés par le gouvernement ; ce furent : en 1790, Ant. Garrot ; en 1793, L. Postolle ; en 1795, le 14 février, Pierre Crucy. Le 6 nov. 1795, J.-L. Bélargent fut nommé adjoint et administra la commune jusqu'à la nomination de M. Louis-Claude Chéron, aux fonctions de maire (mars 1800).

Les propriétés et revenus ecclésiastiques furent mis à la disposition de la Nation, et vendus dès la fin de 1789. Cependant la ferme de Clairbois avec ses dépendances ne fut mise en vente que le 21 janvier 1791 en deux lots principaux. Il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige de cette ferme.

En 1792 ce fut le tour des biens des émigrés, qui furent mis sous séquestre par la loi du 9 février, et dont la vente fut ordonnée par la loi du 14 août suivant.

A Auvers toutes les dépendances du domaine, ainsi que le fief de Montmort et le fief de Fours furent divisés par lots et vendus au plus offrant. M. Javon se rendit propriétaire d'une grande partie du domaine seigneurial.

Enfin en vertu d'une loi du 12 août 1793 contre les *suspects*, M. Chéron, propriétaire du château d'Auvers fut emmené à Pontoise, où il resta prisonnier jusqu'en août 1794, malgré la pétition des habitants d'Auvers, basée sur la bienfaisance dont il avait fait preuve en maintes circonstances, et principalement lors de la grêle de 1788. Une perquisition opérée au château le 11 janvier 1794 n'avait, du reste, rien fait découvrir de suspect.

En ce qui concerne le prier-curé, il fut astreint à accepter la nouvelle constitution du clergé et à adopter, pour la rédaction des actes de sa paroisse, cette formule qui y figure à partir du 29 août 1792 : « Ce jourd'hui... 1792, l'an quatrième de la liberté et premier de l'égalité... »

Le 16 nov. suivant, en exécution de la loi du 20 sept., il remit à la municipalité les registres de paroisse qui ont été continués jusqu'à notre époque sous le nom de registres de l'état-civil.

Plus tard l'exercice du culte catholique fut interdit, le prier contraint de se tenir caché, et l'église convertie en *temple de la Raison*, à l'usage des assemblées communales et des fêtes patriotiques. L'une de ces fêtes, celle du 19 avril 1794, est ainsi résumée sur le registre de la municipalité :

Assemblée générale tenue au temple de la Raison, présidée par le maire et les officiers municipaux. Lectures patriotiques et maximes républicaines. Prix civiques distribués à un petit garçon et à une petite fille. Banquet, chants patriotiques avec accompagnement de tambours et de violons. Bal au pied de l'arbre de la Liberté.

Les objets précieux servant au culte furent portés à Pontoise le 10 décembre 1793, mais il n'est pas question que des cloches aient alors été enlevées à l'église. Celle qui existe encore et dont nous avons parlé (1733) servait à annoncer les réunions politiques et municipales.

Les habitants d'Auvers nous semblent avoir embrassé avec ardeur les principes de 1789, voire même la constitution de 1793, à en juger par ce qui

se passa dans l'assemblée convoquée le 3 novembre 1793 par les citoyens Delaisement et Aubrun, commissaires du canton de l'Isle Adam, assistés de la force armée, pour promulguer dans les municipalités les dispositions relatives aux réquisitions, lesquels reçurent du maire, des officiers municipaux, du Conseil général de la commune et des membres de la Société populaire, le serment par acclamation « de ne jamais manquer aux lois établies par la Convention ».

Indépendamment de cette Société populaire, il y avait un Comité de surveillance, chargé de faire exécuter les lois, et une Société dite des *Hommes Libres*, formée le 26 novembre 1793, à laquelle, lisons nous dans un acte « adhérèrent presque tous les chefs de famille, et qui recueillit de nombreux dons en nature pour les hôpices ».

Les ordres de réquisitions consistant en bestiaux, grains, farines, etc., ne cessèrent pendant un an de pleuvoir sur la commune, sans compter l'appel aux dons patriotiques de salpêtre, cendres pour savon, filasse, cordes de bois, chiffons pour papiers; en sorte que les habitants finirent par supplier qu'on les en exemptât « étant plutôt en état de recevoir eux-mêmes que de donner ».

De plus les ouvriers avaient reçu l'ordre de travailler tour à tour et gratuitement aux deux ateliers de fabrication du salpêtre, et les enrôlements volontaires ou forcés avaient enlevé à la commune une centaine de citoyens.

Le 30 janv. 1795, l'agent national insiste néan-

moins pour une nouvelle réquisition de 342 quintaux de grains : les habitants signent en masse une pétition pour en être exemptés. « Les chemins sont totalement dégradés par les pluies, la grande rue du village a été rendue impraticable par l'éboulement d'une cave, le bac entre Auvers et Méry est dans un état déplorable, on ne peut s'en servir sans courir les plus grands risques ; les habitants manquent de pain et souffrent de privations » : telle était dans ses grandes lignes la situation lamentable de la commune à cette époque.

Nous avons vu que l'exercice du culte catholique était entièrement prohibé. Cependant nous croyons savoir qu'une des caves de l'ancien château fut pendant la Terreur secrètement employée à cet usage. Ce qui est certain, c'est que des assemblées religieuses se tinrent dans la chapelle Saint Claude à Butry jusqu'au 21 septembre 1794 : un arrêté municipal ordonna alors que les clefs de la ci-devant chapelle fussent remises au greffe de la municipalité « pour qu'à l'avenir il n'y puisse être tenu d'assemblée, puisque c'est contraire aux lois, et surtout d'assemblée clandestine sonnée par une cloche qui dans ce moment devrait être convertie en canons ».

Du reste, le 9 octobre suivant, un arrêté du district de Pontoise accorda au hameau de Butry la chapelle pour servir d'école, et l'habitation du ci-devant chapelain pour servir de logement à un instituteur salarié par la nation.

Le 20 mars 1793, le presbytère fut de même affecté, par arrêté du district de Pontoise, au loge-

ment de l'instituteur communal (J.-B. Mansart) et à la réception des élèves.

Cependant, dès le 20 mai suivant, le libre exercice des cultes fut provisoirement autorisé, et l'église s'appela dorénavant l'édifice national, dans lequel les réunions politiques alternaient avec la célébration des offices.

Dès le 3 juin, l'ancien prieur Mauriceau avait fait les déclarations exigées par la loi ; il prêta serment le 11 octobre sous cette singulière formule : « Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain, et je promets soumission et obéissance aux lois de la République ».

L'église était alors dans un dénûment complet. Non seulement les objets du culte avaient été enlevés, mais le monument lui-même n'offrait plus que des toits délabrés, des bois pourris et des voûtes menaçant de s'effondrer.

Les habitants, qui se trouvaient eux-mêmes dans le plus grand besoin, s'imposèrent de nouveaux sacrifices pour la réfection de leur église, et la municipalité décida dans le même but, le 27 sept. 1795, la vente aux enchères des arbres des carrefours.

Au mois d'avril 1796, en exécution de la loi sur la formation des gardes nationales chargées de la police des communes et de la défense du territoire en cas de besoin, fut constitué la garde nationale d'Auvers, avec un effectif de 3 compagnies comprenant 95 hommes, 2 tambours et 18 surnuméraires

(commandant Laroche). Sous la Restauration, le commandant de la garde nationale était M. Levert, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur.

Le 22 janvier 1797, réunion des habitants et de la municipalité pour protester contre l'énorme chiffre des contributions foncières qui leur sont assignées aux rôles des ans III et IV. On y rédigea un mémoire destiné à être présenté à l'administration départementale et duquel nous extrayons les lignes suivantes qui peignent bien la situation précaire de la commune à cette époque :

« La commune ne récolte que le strict nécessaire à ses besoins ; elle a pu acquitter ses impositions précédentes grâce au discrédit de la monnaie nationale et au prix exorbitant des denrées... Tant que les denrées n'ont été payées qu'en papier, l'évaluation de l'an 1791, qui a servi de base pour les rôles suivants, pouvait ne pas présenter toute l'exactitude voulue ; mais aujourd'hui que la monnaie métallique a repris son cours, les terres classées en 1791 à la première catégorie sont loin de prétendre à cette valeur. Les revenus de la commune sont les suivants : bois, 2,050 # ; prés, tous de médiocre ou mauvaise qualité, 2,300 # ; clos, jardins et chènevières, 5,000 # ; terres labourables, 56,454 # ; moulin à eau, 1,500 # ; 416 maisons, 8.320 #, en tout, 75,634 #. D'où il résulte que tout arpent labourable du territoire, bon ou mauvais, est estimé l'un dans l'autre produire un revenu de 26 #, évaluation beaucoup plus forte qu'aucune de celles des communes environnantes, qui sont presque

toutes plus favorisées de la nature que ne l'est celle d'Auvers, dont le territoire généralement léger, sans profondeur, mêlé de sable et de cron, exposé dans sa partie supérieure aux vents du sud et de l'ouest qui souvent bouleversent les productions, et dans sa partie inférieure à des inondations presque annuelles qui le détériorent et l'ensablent, ne rend ce qu'on lui confie avec quelque usure qu'à force d'engrais et de bras ».

Les habitants ajoutaient que leur principale culture consistant en grains qui se vendaient alors au plus bas prix, le produit qu'ils en retiraient, loin de pouvoir fournir au paiement de leurs contributions, ne les remboursait pas même de leurs frais.

Cependant les années suivantes furent moins mauvaises, et grâce à la stabilité du gouvernement, et à la tranquillité qui régna alors dans le pays, la commune réussit peu à peu à asseoir son petit budget et à l'équilibrer enfin ainsi que le constate une délibération en date du 12 mai 1811.

Des réparations déclarées urgentes furent faites à l'église, notamment aux arcs-boutants qui menaçaient ruine. La fabrique entra aussi en possession de deux legs, l'un assez important de M. Louis-Jacques-Antoine de Junquières (oct. 1809) ancien député, propriétaire du château des Colombières, l'autre de l'ancien prieur d'Auvers, François-Claude Mauriceau, décédé le 13 janv. 1811, laissant à la fabrique des objets nécessaires à la célébration du culte.

Nous avons vu que ce pasteur avait recommencé

à desservir la paroisse dès la réouverture de l'église au culte catholique, mais ce fut seulement le 6 janvier 1803 que, conformément aux instructions du gouvernement, il fut installé solennellement : la municipalité, la garde nationale (commandée par M. Laroche) et un grand nombre d'habitants prirent part à cette cérémonie.

Mais bientôt son grand âge, ses infirmités et l'épuisement de ses forces, comme il le dit lui-même, l'ayant contraint à demander un suppléant, le 24 janvier 1808, le prêtre Jean-Louis-Joseph Hervieu fut installé « en la desserte de l'église succursale d'Auvers » avec le même cérémonial que pour son prédécesseur.

M. L.-Cl. Chéron, maire de la commune depuis 1800, avait été membre de l'Assemblée législative et du Conseil des Cinq-Cents. Auteur dramatique distingué, il fut nommé préfet de la Vienne en 1805 à la suite d'une représentation de ses œuvres au Théâtre Français, et il mourut à Poitiers le 13 octobre 1807.

Le 29 déc. 1805, M. Bélargent fut, en vertu d'un arrêté préfectoral, nommé maire de la commune en remplacement de M. Chéron, avec M. Louis-Remi Caffin comme adjoint. M. Bélargent fut remplacé le 18 avril 1808 par M. Guérin (Amable-Jean-Pierre) de Butry ; enfin le 15 avril 1813 M. Mesny fut installé comme maire, et M. Louis-Philippe Rouzé, propriétaire de la ferme ci-devant seigneuriale, comme adjoint.

De plus en mai 1805 la municipalité fixa son choix

pour remplacer l'instituteur Mansart décédé, sur M. Ch. Ridoux, du Mesnil-Saint-Denis.

Auvers, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, possédait un notaire depuis le xiv^e siècle. Le dernier, Richardière, ayant transféré son étude à Pontoise, laissant l'administration des biens de la commune à un clerc, nommé Lefebvre. La municipalité, considérant que la commune était assez importante pour obtenir le remplacement de M. Richardière, avait signé une requête à cet effet. M. Richardière revint effectivement se fixer à Auvers en septembre 1797, mais il repartit définitivement le 2 mars 1804 pour Pontoise, où son étude est restée.

Les opérations cadastrales, ordonnées pour toute la France par le premier consul, furent exécutées à Auvers pendant les années 1809 et suivantes et closes le 26 janvier 1813 (MM. Souchard et Legoùt, géomètres). C'est le plan dont on se sert encore actuellement et qui (est-il besoin de le dire) a changé du tout au tout, par suite de l'ouverture des routes et du chemin de fer, de la construction de nombreux immeubles et de la modification d'alignement des anciens chemins.

VII. — LES DEUX INVASIONS DE 1814-15 ET LA RESTAURATION

PENDANT toute la durée du règne de Napoléon I^{er}, ce ne fut qu'une suite presque ininterrompue de guerres contre l'Europe entière, qui motiva l'appel sous les drapeaux de toutes les forces du pays et la mobilisation de tout jeunes gens dont les classes étaient levées par anticipation.

D'abord victorieuses, les armées françaises furent obligées de reculer devant une formidable coalition, et le sol de la Patrie fut, à partir du 31 décembre 1813, envahi par les Russes, les Autrichiens, les Prussiens, les Espagnols et les Anglais.

A mesure que le théâtre de la lutte se rapprochait de Paris, on voyait arriver, plus nombreux, les convois de blessés dirigés sur les hospices et hôpitaux de l'intérieur. Des listes de souscriptions furent ouvertes, et chaque commune eût à fournir, proportionnellement à ses ressources, les objets nécessaires au service de ces hôpitaux.

Le 11 mars 1814, la municipalité d'Auvers chargea les gardes champêtres de recueillir ces objets à domicile.

A la suite de la reddition de Paris, et de la suspension des hostilités, les armées alliées restèrent pendant quelque temps autour de la capitale. Pontoise fut notamment occupé par plusieurs détachements bayarois et russes, et par des troupes de cosaques qui, ne pouvant renoncer entièrement à leur penchant au maraudage, pillèrent, le 11 avril, plusieurs maisons du Valhermay.

La commune d'Auvers eût elle-même à loger, du 13 avril au 4 mai, le colonel et l'état-major des uhlans de la garde impériale russe (6 officiers et 130 hommes) et, faute par le magasin de Pontoise de pourvoir à leur subsistance, dût supporter l'entière dépense résultant de ce fait. La nourriture des hommes et les rations supplémentaires de beurre, œufs, volailles et fruits de toute espèce destinées aux officiers, furent évaluées à la somme de 1,889 francs, dont la municipalité réclama le montant à l'autorité supérieure; mais malgré les multiples démarches faites par le maire, M. Mesny, celle-ci fit la sourde oreille et la dépense incombait tout entière au budget communal.

Le même fait se produisit lors de la seconde invasion, en 1815. — Auvers se trouva, cette fois, à partir du 3 juillet jusqu'au 25, aux prises avec des troupes prussiennes, violentes et brutales, qui exigèrent des réquisitions excessives en menaçant d'employer la force pour les obtenir.

Les habitants produisirent le mémoire des fournitures ainsi exigées par la violence, lequel se monta à la somme de 1,785 fr. 60.

Trois ans après, le 13 juin 1818, le nouveau maire, M. Rouzé, envoya une délégation auprès du Sous-Préfet pour se faire couvrir de cette dépense par le département, mais la tentative fut aussi infructueuse que les précédentes.

Pendant les Cent Jours, M. Ant. Oriot avait été élu adjoint au maire le 14 mai 1815. Lors de la seconde Restauration, M. Mesny et son adjoint démissionnèrent. Un arrêté préfectoral, en date du 5 janvier 1816, nomma aux fonctions de maire M. L.-Ph. Rouzé, et l'instituteur Ch.-L. Ridoux comme adjoint. Tous deux entrèrent en fonctions le 17 avril.

Le 16 juin 1819 M. Isaac Oriot remplaça comme maire M. Rouzé, décédé.

L'année suivante, le 29 mars, M. Ant. Oriot fut nommé adjoint en remplacement de M. Ridoux, parti à Pontoise.

Le 1^{er} janvier 1826, M. Henri Chéron, nommé par arrêté préfectoral du 22 déc. précédent, fut installé maire en remplacement de M. Oriot, démissionnaire. Ayant été nommé sous-préfet de Neufchâtel, le 19 janvier 1829, M. Ant. Oriot fut désigné pour remplir les fonctions de maire, avec M. Ch.-Denis Pottivier, comme adjoint ; tous deux furent installés le 6 mars 1829.

Furent instituteurs à Auvers, après M. Ridoux : MM. Bleu (janv. 1816-sept. 1821) ; Gérard (sept. 1821-

sept. 1862); Dupont (oct. 1862); Vernier (nov. 1863),
et Cazier (mars 1891).

L'abbé Chéret succéda comme curé d'Auvers à l'abbé Hervieu en oct. 1816, et fut remplacé lui-même en juin 1818 par l'abbé Regnaut, qui fut destitué en 1821. Le 20 mai de cette même année fut installé l'abbé Jean-Louis Vanier, sous lequel la cure d'Auvers fut érigée en 2^e classe (titulaire) par ordonnance royale du 10 décembre 1828. L'abbé Vanier mourut à Auvers le 22 décembre 1846, âgé de 82 ans. C'est une des figures les plus populaires du pays. Ce fut lui qui, le 19 août 1828, baptisa la petite cloche de l'église (Louise-Élisabeth).

Des travaux, déclarés urgents, pour la réparation des arcs-boutants et de la toiture de l'église avaient été décidés en janvier 1813, et cependant il ne fut donné aucune suite à cette décision, car nous lisons dans la séance du 6 sept. 1822 que ces arcs-boutants étaient délabrés et menaçaient d'entraîner dans leur chute les voûtes et la toiture. Ces travaux venaient à peine d'être commencés que l'orage du 4 oct. 1822 brisa la moitié des vitres de l'église et détruisit la toiture du clocher, terminée de la veille.

L'horloge de l'église, restée longtemps hors d'usage, fut réparée et mise en place pour le 13 août 1820.

La question de la mairie et des écoles nécessita également des dépenses fort coûteuses pour cette

époque. La municipalité avait d'abord pris en location la moitié d'une maison appartenant à M. Mesny, qu'il fallut meubler et dans laquelle on transporta en grande pompe, le 13 août 1819, le drapeau de la garde nationale et le buste du roi. Mais le propriétaire de cette maison ayant manifesté le désir de l'occuper entièrement, il fallut chercher ailleurs. En l'espace de cinq ou six ans, la mairie changea trois fois de place (nul doute que bien des archives ne se soient alors trouvées perdues) et l'école deux fois. De sorte que le 2 janvier 1830, le maire proposa au Conseil l'achat, au sieur Mazière, d'une construction assez vaste pour réunir la mairie et les deux écoles, proposition qui fut adoptée dans la séance du 14 mai suivant. La dépense s'éleva à près de 6,000 francs, tant pour l'achat de l'immeuble que pour son aménagement (c'est la maison où est logé actuellement le garde champêtre).

Une autre question, d'importance capitale, fut la réfection des anciens chemins et l'établissement de nouvelles voies praticables, dont la commune manquait totalement.

La municipalité consacra à cette dépense tout ce qu'elle avait de fonds disponibles, et les habitants exécutèrent avec beaucoup de bon vouloir l'empierrement de ces chemins qui, le 22 nov. 1814, étaient jugés défectueux sur une longueur de 10,000 mètres. En 1820, on construisit un chemin vicinal entre Cordeville et Butry pour faire suite à la grande rue du village. En 1830, on décida la

construction d'une route directe entre la rue Remy et Pontoise. Nous extrayons ce qui suit de la délibération (2 mai) pour montrer combien cette construction était nécessaire : « Il n'existe pas de chemin viable pour les communications d'Auvers avec Pontoise ; le seul chemin que l'on peut fréquenter avec des voitures ne présente, pendant plus de six mois de l'année, que des abîmes dont il est impossible de se retirer ; le chemin du haut, que l'on ne peut fréquenter qu'à pied et à cheval, ne présente que des précipices et des dangers dont plusieurs habitants d'Auvers ont déjà été les victimes ».

L'établissement de 3 chemins vicinaux de plaine avait été décidé le 23 nov. 1827.

La question du transfert du bac fut débattue dans la séance du 22 sept. 1823. Il était placé à Cordeville et l'on n'y accédait que par des chemins impraticables ; il s'agissait de l'installer au bas de l'église pour faire suite à la route venant de Paris par Taverny qui venait d'être terminée. On fit ressortir que la route en question était bien entretenue et desservie deux fois par jour par des voitures publiques, mais qu'arrivées sur les bords de l'Oise, ces voitures étaient obligées de faire un long détour jusqu'au bac, pour revenir au point de départ en se servant du chemin de halage, lequel était dans un état lamentable, surtout en hiver.

Au mois de juillet 1825 les travaux de translation du bac étant décidés, on construisit le chemin d'accès entre l'église et l'Oise, à travers le clos de M. Jayon. Mais déjà il était question de l'établisse-

ment d'un pont suspendu, et l'emplacement du bac fut disposé de manière à n'en point gêner l'exécution. A la fin d'octobre, tous ces travaux étaient terminés.

La concession du péage du pont suspendu fut adjugée le 15 janvier 1828, pour une durée de 100 ans, à M. de Provigny. Ce pont fut inauguré dans le courant de la même année, mais les grosses pierres tirées des carrières de Méry ne furent autorisées à y circuler qu'après une épreuve préparatoire qui eut lieu le 28 juillet 1836.

L'acquisition d'une pompe à incendie fut décidée le 25 mai 1823. Dans le courant de l'année suivante fut constitué le corps des pompiers, dont plusieurs s'équipèrent à leurs frais. Ils étaient 25 au début, l'arrêté préfectoral du 30 septembre 1825 porta leur nombre à 30.

On voit que la municipalité eût beaucoup à faire de 1815 à 1830, pour améliorer l'état de la commune sans trop charger son budget. Les habitants s'occupèrent du reste avec le zèle le plus louable, à les aider dans cette tâche, principalement pour l'empièchement des chemins.

Le 4 octobre 1822, vers 5 heures du matin, un violent orage de grêle causa des dégâts énormes ; le maire fut contraint de réclamer à l'administration départementale des secours pécuniaires « étant donné la détresse de la commune, qui ne pourra de longtemps faire face aux dépenses extraordinaires ».

Le 4 août 1826, vers une heure de l'après-midi, un orage du même genre endommagea les récoltes qui n'étaient pas rentrées, détruisit les fruits et les raisins, inonda plusieurs caves et emporta un certain nombre de mesures.

En dehors de la production des céréales, la commune tirait alors de gros revenus de la culture du chanvre, qui était très intense dans les prairies qui longent la rivière. La filasse se vendait chaque année à la foire de Saint-Martin, où les habitants faisaient leurs emplettes pour la saison d'hiver. Cette industrie est aujourd'hui totalement disparue et remplacée par la culture en grand des pois et haricots, pour l'approvisionnement de Paris.

L'extraction des moellons et du sable était encore, il y a cinquante ans, très importante à Auvers ; la commune figurait parmi les plus riches en carrières de pierres : la plupart sont aujourd'hui abandonnées.

Enfin les treilles qui existaient à cette époque fournissaient le vin destiné à la consommation locale. Les deux tiers de ces vignes ont été détruites.

VIII. — PÉRIODE DE 1830 A 1860

L'ÉVÉNEMENT capital de cette période fut la construction, puis l'inauguration du Chemin de fer. L'étude du tracé d'une voie destinée à relier Paris à la Belgique et à la Manche remonte à 1831. En

1842, le 18 septembre, un premier projet fut soumis au Conseil municipal ; il comportait la traversée de l'Oise à la hauteur de l'île de Vaux, et la courbe qui suivait obligeait le chemin de fer à longer de très près la principale rue du village et à morceler presque toutes les propriétés. Le Conseil signala cet inconvénient en même temps que les dangers qui devaient résulter de ce voisinage pour les habitations, alors presque toutes couvertes en chaume.

Un nouveau tracé comportant un détour plus accentué à l'ouest vers Pontoise fut définitivement adopté, et les travaux commencèrent en 1843 au compte de l'État. La traversée de l'Oise fut assurée par un pont de 3 arches de 25 mètres d'ouverture, surbaissées et biaisées en maçonnerie, véritable ouvrage d'art qui fut détruit en 1870.

Pour éviter le renouvellement des troubles qui résultèrent de la grande quantité des ouvriers étrangers en contact avec la population, le sous-préfet décida, le 21 juillet, qu'un détachement de 15 à 18 hommes à cheval (des lanciers) serait chargé de veiller à la tranquillité publique. Ils furent cantonnés dans des baraquements le long de la vieille rue, sous le château. Au mois de septembre suivant, des nécessités de service ayant motivé le rappel de ce détachement, il fut remplacé par une compagnie d'infanterie, logée chez les habitants, jusqu'à l'installation à Auvers d'une brigade de gendarmerie (janv. 1845).

Le 9 sept. 1845, lorsque l'État accorda la concession du chemin de fer à la Compagnie du Nord, les

gros ouvrages étaient presque entièrement terminés.

L'inauguration eut lieu le 14 juin 1846. Ce jour-là partirent de Paris pour Lille, à 6 h. et 6 h. et demie du matin, deux trains officiels, dans lesquels monterent les princes, les dignitaires, les pairs et les députés. Il fallut 10 heures pour accomplir ce voyage qui s'effectue aujourd'hui en moins de quatre. Nous devons ajouter cependant que, dès l'année 1849, les nouvelles machines-locomotives permirent des vitesses de 80 et 90 kilomètres à l'heure.

L'ouverture du chemin de fer au service public eut lieu le lundi 20 juin. Les trains qui desservaient Auvers partaient alors à 7 h., 10 h., midi, 4 h. et 5 h. 30 de Paris, pour arriver respectivement à 8 h., 11 h. 15, 1 h., 5 h. 10 et 6 h. 40. Au départ d'Auvers, à 7 h. 58, 10 h. 32, 3 h. 08 et 9 h. 11 pour arriver à Paris à 9 h. 15, 11 h. 35, 4 h. 25 et 10 h. 10. Il va sans dire que les trains de grande ligne (Lille, Valenciennes, Bruxelles) n'arrêtaient pas à Auvers. Il y en avait trois dans chaque sens au début ; l'ouverture de la ligne de Boulogne en doubla le nombre (avril 1848).

Le passage des trains express par Auvers continua jusqu'à l'ouverture d'un raccourci par Chantilly (en mai 1859). Un de ces trains express, connu sous le nom de *malle-poste*, dérailla sous la tranchée du Moncel le 14 déc. 1851 : il y eut un certain nombre de blessés et de sérieux dégâts.

Pour compléter tous ces renseignements, nous devons ajouter que l'embranchement de Pontoise

fut inauguré seulement le 1^{er} août 1863 et que jusqu'à cette époque la station de Saint-Ouen-l'Aumône porta le nom de Pontoise.

Presque en même temps que le chemin de fer furent construites les routes principales qui traversent la commune. Le chemin qui partait du pont de l'Oise pour aboutir à Hérouville, d'abord vicinal (juin 1836) fut transformé en route départementale n° 7 (terminée en août 1839). On décida alors la déviation du chemin de grande communication n° 4 entre le bas du château et la rue Remy, percement qui nécessita de grosses dépenses.

Le tracé du même chemin n° 4 entre le pont du Ch. de fer et Cordeville fut adopté le 14 avril 1846 : MM. de Provigny et de Montgeon, et les habitants de Valmondois, intéressés à la construction de cette route pour leur commerce de farines, se cotisèrent pour contribuer à la dépense. Enfin la traversée de Butry, par le même chemin, fut l'objet de redressements et d'élargissement adoptés dans la séance du 11 mai 1852.

En dehors de ces grandes artères, le Conseil eut aussi à s'occuper des chemins vicinaux (du chemin de l'Île notamment) et des chemins ruraux, pour lesquels de grands sacrifices furent consentis. Le chemin de l'Île était encore, au siècle dernier, celui par lequel s'effectuaient les communications entre Pontoise et l'Isle-Adam : il avait une largeur de 7 mètres.

Au printemps de 1832, le choléra fit à Auvers,

principalement dans la partie ouest de la commune, de nombreuses victimes (23 décès dans le seul mois de mai), et il fut alors sérieusement question de déplacer le cimetière. Cette mesure, qui touchait au plus haut degré à la salubrité publique, fut ajournée, faute de ressources. La même raison obligea la commune à surseoir au projet de crèche (février 1853), auquel du reste la longueur du pays sembla constituer un sérieux obstacle ; mais pendant les hivers 1846-47, 1854-55 et suivants, la municipalité, aidée par les souscriptions particulières, distribua des secours à une soixantaine d'indigents qui souffraient de la cherté du pain, et elle s'occupa activement de l'établissement d'une caisse de secours mutuels.

D'autres épidémies cholériques eurent lieu en 1849 et 1854.

En déc. 1836, février 1850 et janv. 1861, les débordements de l'Oise causèrent d'importants dégâts.

A la suite de la proclamation de la République, un certain nombre d'exaltés politiques, auxquels s'étaient joints des mariniers qui voyaient dans l'établissement du chemin de fer la ruine de leur industrie, et d'autres individus venus des environs de la capitale, pour le seul plaisir de la destruction, se mirent à saccager les stations, les maisons de gardes et les halles aux marchandises, depuis Pontoise jusqu'à Beaumont (26 fév. 1848).

Ils tentèrent de détruire le pont sur l'Oise, à Cha-

ponval, en faisant brûler sur les clefs de voûte des poteaux télégraphiques, des treillages et même des wagons.

Repoussée du côté de Beaumont, la bande ne tarda pas à se désorganiser. La garde nationale de l'Isle-Adam captura ainsi un certain nombre de fuyards qui, le lendemain, furent dirigés sur la prison de Pontoise.

Les trains ne circulaient plus que sur voie unique, et le convoi qui emmenait à Pontoise les gardes nationaux et leurs prisonniers se mit en marche sans prendre la précaution de se faire signaler : le télégraphe du reste était détruit tout le long du parcours. De sorte que, sous la carrière des Longuiennes, entre Butry et Cordeville, ce convoi vint se heurter avec violence contre une machine qui arrivait de Pontoise.

Indépendamment d'un mécanicien, tué sur le coup, il y eut un grand nombre de blessés, tant par la violence du choc que par les baïonnettes des gardes nationaux. La plupart des insurgés prisonniers profitèrent du désarroi pour s'échapper.

Le 30 oct. 1834, par arrêté préfectoral, MM. Henri Chéron et Nicolas Romaru furent nommés maire et adjoint de la commune d'Auvers. Étaient alors admis à voter une centaine seulement d'habitants les plus imposés : c'est ce qu'on appelait le régime censitaire.

La révolution de 1848 rétablit le suffrage universel, et, aux élections du 30 juillet, 156 votants prirent

part au scrutin. Le renouvellement intégral du Conseil municipal eût lieu aux élections du 23 août 1852, 29 juillet 1855 et 19 août 1860. Les maire et adjoint, pris dans le Conseil municipal, étaient désignés par le Préfet. M. Henri Chéron fut maire jusqu'à la fin de novembre 1850, et du 13 sept. 1852 jusqu'à sa mort (11 janvier 1868); M. Nicolas Romaru, adjoint de 1834 jusqu'à sa mort en 1858 (et maire de décembre 1850 à septembre 1852); il fut remplacé comme adjoint par M. Decaux (arrêté du 23 octobre 1858).

L'abbé Cl.-R. Darblay fut installé le 2 mai 1847. L'évêque de Versailles, en visite diocésaine, administra la confirmation dans l'église d'Auvers le 21 juin 1848, et le mois suivant fit vérifier les autels (trois sont aujourd'hui disparus, Saint-Nicolas, Saint-Vincent et Saint-Éloi).

En oct. 1849, une personne anonyme fit à l'église un don de 1,000 fr. pour le vitrage en couleur de la fenêtre du chœur (côté nord), jusque-là murée et masquée par un grand tableau, et pour l'établissement d'une nouvelle sacristie. Ces travaux furent inaugurés le 13 août 1850, en même temps que l'ouverture et le vitrage de la fenêtre à droite du chœur (celle de gauche le fut seulement en 1863).

On décida, en oct. 1855, la démolition d'un porche en moellons qui enveloppait le grand portail, menaçait ruine et déparait l'édifice; un bâtiment contigu, appelé le *Vieuv Trésor*, fut remplacé en

nov. 1855 par le *trésor* actuel édifié sur l'emplacement de l'ancienne école communale.

A la suite d'un remarquable travail exécuté par ordre du gouvernement, concernant l'architecture de l'église, travail qui figura à l'Exposition des Beaux-Arts, cet édifice fut classé, le 29 mars 1856, parmi les monuments historiques, et comme tel appelé à recevoir des subventions de l'État.

L'abbé Darblay, décédé le 20 juin 1859, fut remplacé par l'abbé Laine, installé le 28 août.

Deux questions importantes furent débattues au Conseil en 1856 :

D'une part, l'insuffisance d'emplacement dans l'école des garçons et l'absence d'une mairie en rapport avec l'importance de la commune, décidèrent l'achat d'un terrain pour la construction d'une nouvelle mairie-école (25 janv. 1857).

En second lieu, les inconvénients notoires de l'emplacement du cimetière autour de l'église, et l'exiguité de l'emplacement qui nécessitait de renouveler souvent les fosses déterminèrent l'achat d'un terrain à M^{me} Affre de Saint-Rome, héritière de M. Javon (23 fév. 1858). Les concessions perpétuelles, dans l'ancien cimetière, étaient placées entre l'église et le chemin de ronde (il n'y avait de place que pour 30 sépultures).

Le nouveau cimetière fut inauguré le 8 déc. 1859, mais l'ancien subsista autour de l'église jusqu'en 1875.

Des instructions préfectorales en date du mois d'août 1833, reproduisant les intentions du gouvernement, motivèrent la mise en discussion de la question des écoles. La municipalité vota un supplément de traitement à l'instituteur et décida que les élèves auraient à acquitter une redevance mensuelle variant de 0,75 à 1,25 suivant les classes ; dont furent exonérés les enfants indigents. — Le 14 mai 1841 l'école communale, jusque-là mixte, fut scindée ; la demoiselle Collin fut la première institutrice titulaire, puis, en juin 1844, M^{lle} Postolle (M^{me} Lagroux). L'école des filles était située aux Vallées.

En sept. 1831 eût lieu la formation du bataillon cantonal de la garde nationale dont le siège était à Ennery. Auvers comptait à cette époque 4 tambours et 291 gardes (répartis en 2 compagnies), sous le commandement de M. Levert. Le service le plus ordinaire de la garde nationale consistait à faire la police de la fête patronale, des élections et autres réunions. Elle cessa de fonctionner dès 1848 et fut licenciée vers la fin de 1852.

La Compagnie des sapeurs-pompiers (commandant M. Aug. Crosnier) avait à la fin de 1848 un effectif de 40 hommes, dont plusieurs s'équipèrent à leurs frais. L'ancienne pompe de la commune étant devenue presque hors d'usage, la municipalité décida l'achat d'une seconde pompe, laquelle fut bénite le 4 décembre 1852 et installée rue Roger. —

Les pompiers étaient alors en armes. Un état du mois de décembre 1852 indique qu'à cette époque la commune était dépositaire de 122 fusils et de 30 sabres.

IX. — LA FIN DE L'EMPIRE ET LA GUERRE DE 1870-71

DEPUIS 1824, Auvers était desservi par le Bureau de poste de Pontoise. Lorsque l'ouverture du chemin de fer eût rendu plus rapide la transmission des lettres et dépêches, la municipalité demanda qu'un bureau fut installé à Auvers (avril 1850), en se basant sur ce fait que les correspondances pour la commune étaient retenues à Pontoise, portées à Ennery et Hérouville, puis distribuées à Auvers en commençant par Butry, de sorte qu'elles étaient reçues au point central de la commune sept heures après le passage du train qui les avait amenées. La demande n'eut pas de suites.

En déc. 1861 il fut question d'installer un bureau de poste à Méry. La municipalité fit remarquer combien il était peu logique que la commune d'Auvers fut obligée d'aller chercher son courrier à Méry tandis qu'on pouvait le recevoir directement du train. Malgré tout, le bureau fut installé à Méry. Dans une nouvelle protestation, le 14 mai 1868, la

municipalité signala l'inconvénient du nouveau service qui rattachait le hameau de Butry au bureau de l'Isle-Adam, et de plus les dépenses inutiles occasionnées par le passage à diverses reprises du facteur courrier sur le pont à péage : on en était venu à regretter l'ancien système par Pontoise ! Néanmoins cet état de choses continua jusqu'au 1^{er} mai 1881, date d'inauguration du bureau de poste d'Auvers (le service télégraphique fut inauguré le 10 novembre 1882 et la cabine téléphonique le 7 juillet 1900).

La brigade de gendarmerie d'Auvers fut transférée à Méry le 1^{er} juillet 1863.

La nouvelle mairie-école, dont la première pierre avait été posée le 21 septembre 1861, fut inaugurée le 16 nov. 1862, avec le concours de la musique de l'Isle-Adam, car la musique d'Auvers ne fut constituée que l'année suivante.

L'achat de terrain et la construction du monument coûtèrent près de 30,000 fr., sur lesquels 3,000 fr. furent offerts par le gouvernement et 1,000 fr. par le département. Ajoutons que les habitants s'étaient chargés des travaux de terrassement et de nivellement du terrain, pour que l'économie réalisée de ce chef permit d'acheter la cloche et l'horloge de la mairie.

Un arrêté préfectoral du 23 sept. 1864 autorisa la tenue d'un marché hebdomadaire (le jeudi) sur la nouvelle place communale.

Le préau des écoles et le logement pour les voyageurs indigents furent construits à la fin de 1869.

La Compagnie des sapeurs-pompiers fit acquisition de deux nouvelles pompes, celle de Butry (déc. 1866) et celle de Saint-Nicolas (janv. 1870). M. Ath. Levert fut nommé capitaine le 27 avril 1867. Nous devons mentionner ici que, dans le courant de l'année 1866, de nombreux incendies, allumés par un enfant pour le seul plaisir du branle-bas auquel ils donnaient lieu, désolèrent la commune ; comme beaucoup d'habitations étaient couvertes en chaume, le feu éclata encore plusieurs fois dans les années qui suivirent ; cependant l'année 1879 (mois d'août et de septembre) figure en première ligne à ce sujet, et restera fameuse dans les annales du pays.

Une nouvelle pompe à incendie (aspirante et foulante) a été acquise par souscription en février 1893. — La Compagnie des sapeurs-pompiers compte aujourd'hui 41 hommes. Elle a eu à sa tête, après M. Ath. Levert, M. Ach. Postolle (8 juillet 1886), M. Létu (20 mars 1894) et M. Blossier (mars 1897).

La musique d'Auvers fut constituée en mai 1863, sous la direction de M. Alf. Levert. La bannière fut bénite le 24 avril 1864. — Une autre Société musicale, la fanfare des sapeurs-pompiers, se forma en novembre 1884 sous la direction de M. Colignon. (La bannière, offerte par M. G. Varnier, fut bénite le 23 août 1885). — C'est dire que le pays possède

des éléments assez nombreux et assez capables (les nombreuses récompenses obtenues dans maints concours en font foi) pour constituer une Société musicale imposante. Mais la longueur du pays, en cela comme en différentes autres choses, est un sérieux obstacle à une réussite complète. — Une seule fanfare existe à l'heure présente, reconstituée en juillet 1897 et dirigée par M. Michaux.

Nous avons dit plus haut que M. Chéron, maire de la commune, était mort le 11 janvier 1868. Un arrêté préfectoral du 13 février nomma maire M. Pierre Callé et un autre du 12 mars nomma adjoint M. Alph. Callé : ce dernier fut installé le 13 avril, jour de l'inauguration de la croix de Butry, offerte par M. Badeuil.

Le 7 août 1870 eurent lieu de nouvelles élections municipales (384 votants); le Conseil entra en fonctions le 1^{er} septembre, et le 13 du même mois il fut appelé exceptionnellement (en raison des graves événements qui se préparaient) à désigner lui-même les maire et adjoint. MM. P. Callé et Alph. Callé furent maintenus en fonctions.

Sur l'invitation du gouvernement, on avait posé les premières bases de la reconstitution de l'ancienne garde nationale (23 août), mais cette institution ne fut appelée à jouer aucun rôle pendant l'invasion.

Lorsque le désastre de Sedan eût rendu inévitable la marche des Prussiens sur Paris, l'autorité supérieure prescrivit différentes mesures destinées

à retarder le plus possible l'invasion et à gêner le mouvement des troupes allemandes. Mentionnons, en passant, l'intensité de la circulation sur les chemins de fer pendant les journées des 5, 6, 7 et 8 septembre. Pour ramener sur Paris les troupes que l'ennemi avait épargnées il ne fallut pas moins de 135 trains spéciaux. De plus le transport des voyageurs, les uns quittant Paris, les autres y rentrant avec des monceaux de bagages, nécessita la création d'autres trains spéciaux qui circulaient surtout le soir.

En exécution des ordres reçus, on fit couler un bateau qui s'était amarré à l'île de Vaux et avait refusé à différentes reprises de se rendre dans le cantonnement désigné ; puis on mina les deux ponts et on les fit sauter, le pont du chemin de fer le 14 septembre et le pont suspendu le lendemain.

Dès le 18 septembre, les Prussiens étaient à Pontoise (6^e division de cavalerie et 3^e division d'infanterie) où ils passaient l'Oise pour compléter le mouvement tournant destiné à cerner la capitale. Les 23 et 24 sept. leurs convois furent attaqués, près de Stors et de l'Abbaye du Val, par des francs-tireurs du voisinage, lesquels avaient construit une barricade pour défendre le passage du pont de l'Isle-Adam. Il y eut effectivement un combat en ce lieu où l'ennemi éprouva des pertes sensibles et dont il se vengea en incendiant Parmain. Quand les Prussiens arrivèrent, le 30 septembre, à Auvers, ils étaient encore en proie à la plus grande irritation contre les francs-tireurs, et beaucoup de personnes, le

mairie lui-même, qu'ils prenaient pour tels, furent assez malmenées. Heureusement on parvint à les convaincre que le pays n'avait eu, ni de près ni de loin, sa part dans l'affaire du pont de l'Isle-Adam.

L'ennemi n'occupa la commune qu'à différents intervalles, mais les troupes campées dans le voisinage (à Pontoise, à Pierrelaye, Herblay, Saint-Gratien) venaient à chaque instant pour des réquisitions ; le plus communément c'était de l'avoine, du foin et de la paille, qu'ils payaient du reste à peu près à leur valeur, mais le 8 décembre il fallut leur livrer 40 vaches à un prix beaucoup moindre que la valeur réelle (la commune prit à sa charge la différence, soit 2,000 francs). Le 8 janvier 1871, ils réquisitionnèrent 5 voitures et des ouvriers pour travailler à leur compte à Villiers-le-Bel (le salaire de ces ouvriers coûta 1,236 francs à la commune). Enfin ils exigèrent le paiement par la municipalité des contributions d'octobre inclus à février inclus, 11,974 francs : le recouvrement des impôts n'ayant pu s'effectuer alors, la commune dût faire appel aux particuliers et contracter trois emprunts successifs, sans compter celui du 6 nov. 1870 (4,500 francs pour procurer du travail aux ouvriers pendant l'hiver).

Du 19 mars à la fin de mai 1871, pendant les marches effectuées par l'armée ennemie pour retourner en Allemagne, Auvers fut occupé presque continuellement. En résumé le compte total des dépenses de toute nature que la commune eût à supporter du fait de l'invasion fut arrêté au chiffre définitif à 46,819 fr. 26 dans la séance du 16 juin 1872 : dans

ce chiffre sont compris les dégâts occasionnés aux immeubles par l'explosion des deux ponts.

Le 30 avril 1871 eurent lieu de nouvelles élections municipales, et le 14 mai suivant le Conseil municipal choisit comme maire M. Alph. Chéron, et M. A. Callé comme adjoint. Il vota de chaleureux remerciements à M. Pierre Callé pour son dévouement aux intérêts de la commune pendant la période difficile qu'on venait de traverser, remerciements qui s'adressaient également à l'adjoint, M. Alph. Callé : les services rendus par cet homme de bien au milieu de circonstances aussi pénibles sont encore présents à la mémoire de tous.

Des que l'armistice fut signé (fin janvier) la Compagnie du Nord pourvut au ravitaillement de la capitale en organisant des trains sur toutes les lignes où la circulation était possible. Un pont de bateaux fut d'abord construit à Chaponval pour opérer le transbordement des voyageurs d'une rive à l'autre ; un pont provisoire en charpente facilita ensuite le passage direct des wagons à vide.

Dès le 10 mars un service régulier était inauguré. Il comportait pour Auvers deux trains partant de Paris à 9 h. 23 et 4 h. 23, pour arriver à 11 h. 8 et 6 h. 8 ; et deux autres partant d'Auvers à 8 h. 12 et 3 h. 22 pour arriver à 9 h. 53 et 5 h. 03. Une demi-heure était comptée pour le trajet de Saint-Ouen-l'Aumône à Auvers.

A la fin d'avril 8 trains dans chaque sens, dont

4 directs, passaient à Auvers ; à partir du 3 mai le passage des trains sur le pont définitif, mais non encore achevé, put s'opérer avec quelques précautions.

Le rétablissement du pont suspendu ne pût s'effectuer d'une façon aussi rapide, car il ne fut rendu à la circulation que le 15 juin 1873. Jusqu'à cette époque le passage de l'Oise était assuré par un bac installé le 7 mars 1871 un peu en aval.

On continua à payer pour passer sur le nouveau pont. Dès 1881 pourtant, le gouvernement s'était rendu compte que la circulation sur une route départementale ne pouvait continuer à être entravée plus longtemps, et il se disposait à en racheter la concession avec le concours pécuniaire des communes intéressées, lorsque le pont, qui supportait depuis quatorze ans, sans aucun dommage, le passage continuel d'énormes chariots de pierres, se rompit spontanément dans la nuit du 26 au 27 décembre 1887. — La traversée de l'Oise par voitures dût s'effectuer avec de longs détours par Butry ou par Pontoise jusqu'au jour de l'inauguration (22 déc. 1889) du pont monumental qui existe actuellement.

Certains regrettent le pont suspendu, au point de vue du cachet artistique. Nous devons ajouter que les amateurs de la vraie campagne ne trouvent plus à Auvers le même attrait qu'il y a cinquante ans. Les rues sont devenues droites et les constructions régulières : le confortable a gagné au détriment du pittoresque. La même réflexion s'applique au

nivellement de l'ancien cimetière en 1875, mesure qui s'imposait par la nécessité d'assainir l'église et de mettre les tombes de nos ancêtres dans un véritable lieu de repos. Mais ces tombes avec leurs sapins, le vieux mur et ses contreforts, au pied duquel avaient poussé de très gros arbres, formaient avec l'église un ensemble qui a tenté plus d'un artiste.

A l'approche de l'invasion, l'abbé Laine, curé d'Auvers, avait quitté la paroisse par la nécessité de sauvegarder son patrimoine aux prises avec les armées étrangères (8 septembre 1870).

L'église fut desservie par le curé de Valmondois jusqu'au retour de l'abbé Laine (mars 1871), lequel fut remplacé par l'abbé Poullot le 2 février 1872.

Des travaux considérables furent entrepris par l'abbé Poullot : en 1873 il fit construire ou transformer deux autels, puis un troisième en 1874 ; les stalles du chœur, la chaire et les bancs d'œuvre furent démolis et remplacés (1878) ; la rosace du grand portail, détruite par l'ouragan de 1875, fut reconstituée ; enfin dans les premiers mois de 1875 furent exécutés le grattage et le ravalement intérieur de l'église entière. Ce dernier travail, effectué en dehors de l'assentiment de l'architecte du gouvernement, motiva la radiation de l'église parmi les monuments historiques.

L'abbé Poullot mourut à Auvers le 27 mai 1878 et fut remplacé le 4 août suivant par l'abbé Séjournant, lequel s'occupa activement de garnir tout

l'édifice de vitraux de couleur. On lui doit également plusieurs mesures d'assainissement (le calorifère et le carrelage de la chapelle de la Vierge).

L'abbé Séjournant étant parti de la paroisse au mois d'avril 1888, la cure resta vacante jusqu'au 7 octobre, date de l'installation de l'abbé H. Tessier. Parmi les différents travaux d'embellissement de l'église effectués par l'abbé Tessier, nous devons signaler l'achat de deux cloches dont le baptême (20 sept. 1891) a donné lieu à une fête des plus grandioses, et dans laquelle a commencé à s'affirmer la popularité du nouveau curé ; — l'achat et l'inauguration (23 mai 1895) d'un maître-autel du meilleur style, ainsi que l'acquisition d'une lampe et de deux lustres qui complètent le décor ; — enfin l'ouverture (déc. 1898) des 4 fenêtres de *l'allée fraîche*, dont la beauté de coloris excite l'admiration de tous les connaisseurs.

X. — ÉPISODES REMARQUABLES DE L'HISTOIRE D'AUVERS DE 1875 A 1900

MESSIEURS Chéron et Alph. Callé furent réélus dans la séance du 4 février 1874 comme maire et adjoint de la commune. Le 21 janv. 1878, élection de MM. Alphonse Callé, maire, et Éloi Aubert, adjoint, lesquels furent réélus le 23 janv. 1884 mais

déclarèrent ne pas accepter : MM. Léon Jullien et Am. Vavasseur furent alors nommés.

M. Jullien (m. en juin 1886) était membre du Caveau ; ses jolies poésies sur le village d'Auvers forment un recueil des plus intéressants tant par la valeur littéraire que par les judicieuses observations qui s'y trouvent.

Le 1^{er} mai 1884, élection de MM. Alph. Callé et Benj. Romaru, démissionnaires en 1886 et remplacés le 12 sept. par MM. Alex. Callin et Fr. Aubert.

M. Alphonse Callé est mort au mois d'octobre 1887. Le Conseil municipal, en reconnaissance des services rendus pendant sa longue carrière administrative, a donné son nom à l'une des rues de la commune.

Le 20 mai 1888, réélection de MM. A. Callin et F. Aubert.

Le 15 mai 1892, élection de MM. Alb. Vavasseur et N. Dutertre : ce dernier décédé en nov. 1893 fut remplacé le 14 janv. 1894 par M. Eug. Charpentier.

MM. Vavasseur et Charpentier ont été réélus en mai 1896 et mai 1900 comme maire et adjoint.

La question des écoles fut, en raison des obligations nouvelles imposées aux communes pour le développement de l'instruction, une de celles dont le Conseil eut le plus à s'occuper pendant cette période.

L'ancienne mairie, restée disponible depuis 1862, devait recevoir l'école des filles, mais les travaux d'aménagement nécessaires, interrompus par les

événements de 1870-71, furent seulement terminés quatre ans plus tard. Puis ce local, étant lui-même devenu insuffisant, on décida la construction de l'école actuelle, rue Hardouin, qui fut inaugurée le 2 nov. 1879 et dont la dépense excéda 35,000 francs.

M^{me} Lagroux, institutrice titulaire depuis 1844, fut remplacée en sept. 1883 par M^{me} Barrère, à laquelle succédèrent M^{me} Post (janvier 1892) et M^{lle} Ledanois (mars 1896).

En 1883 fut constituée sous les auspices de la municipalité la « Caisse des Écoles » dont les statuts ont été approuvés le 6 août de la même année.

La création d'écoles de hameaux à Butry et à Chaponval fut résolue en 1881, afin d'éviter aux enfants de ces quartiers éloignés près d'une heure de marche pour se rendre en classe.

Une nouvelle école vient d'être construite à Chaponval dans de larges proportions (1901).

La commune consacre chaque année une importante portion de son budget pour l'amélioration des chemins de plaine et l'entretien des chemins vicinaux; dont le réseau comprend aujourd'hui une longueur de plus de 12 kilomètres.

Les autres décisions ou acquisitions concernant l'intérêt commun sont résumées dans la liste ci-après :

En juillet 1871 acquisition du corbillard par la Fabrique ; — en avril 1874 l'horloge de l'église (legs de M. Mesny) ; — en déc. 1881 la bibliothèque communale, constituée et alimentée par des dons parti-

culiers ; — en mai et juin 1884 l'établissement de la canalisation pour la distribution des eaux de l'Oise ; — le 1^{er} janvier 1893 l'inauguration de l'éclairage au moyen de lampes à pétrole. La question de l'éclairage était déjà à l'étude en 1882 et il avait été sérieusement question de se servir du gaz : c'est la lourde dépense de tuyaux nécessitée par la longueur du pays qui y a fait renoncer.

L'inauguration du chemin de fer d'Ermont à Valmondois (26 août 1876) a procuré au hameau de Butry, en outre d'une communication facile avec Mériel et la rive gauche de l'Oise par le nouveau pont, l'avantage d'une gare importante et desservie par de nombreux trains.

Butry a depuis cette époque acquis une grande extension, aussi a-t-il déjà manifesté le désir de se rendre indépendant de son chef-lieu. Les bords de l'Oise, à *Butry-plage*, sont couverts de cottages et de jardins de plaisance. La visite de la vallée du Sausseron, très appréciée des promeneurs, est facilitée depuis l'ouverture à l'exploitation du chemin de fer de Valmondois à Épiais-Rhus (13 juin 1886).

Le quartier de Chaponval a, lui aussi, gagné de l'importance depuis l'ouverture de la halte (20 sept. 1886). Le voisinage de l'Oise, dont les contours sont si gracieux en cet endroit, et les pittoresques coteaux de Saint-Nicolas attirent chaque année dans cette région une foule d'étrangers en villégiature.

A ce propos nous devons signaler que le chemin

du halage existait autrefois côté Auvers, car nous voyons en 1821 la municipalité intercéder auprès de l'administration des ponts et chaussées en faveur des habitants qui font rouir leur chanvre sur les bords de la rivière, en insistant sur ce que le halage ne se trouve nullement entravé ; — et en 1834 la protestation du Conseil contre les dégâts commis sur les bords de l'Oise par les mariniers, dont les chevaux dépassent le chemin de halage et dont les bateaux s'amarrent en détériorant les arbres.

La liste serait longue des personnes notables qui ont résidé à Auvers ou l'ont habité momentanément.

Suivant A. Joanne, c'est à Auvers que M^{me} de Brinon, avec M^{me} de Saint-Pierre, commença à s'occuper de l'éducation des jeunes filles avant d'être chargée par M^{me} de Maintenon (1683) de la direction de Saint-Cyr, dont elle fut la première supérieure.

L.-Cl. Chéron (1758-1807), ancien maire de la commune, était fils d'un administrateur des forêts ; il a composé plusieurs comédies, dont la plus connue (1805) est le *Tartufe des Mœurs*. Il mourut, comme nous l'avons dit, à Poitiers, où il a laissé un souvenir durable de la bonté de son âme, de l'aménité de son caractère et de son amour pour la justice.

Bernardin de Saint-Pierre (mort à Éragny en 1814) faisait des vallons du Valhermay sa promenade favorite.

Lamartine, poète et homme politique, vint souvent au presbytère lorsque l'abbé Vanier était curé d'Auvers.

Daubigny, une des gloires de la peinture française et son fils Karl (m. 1886) ont immortalisé les bords de l'Oise et le nom d'Auvers, déjà proverbial⁽¹⁾. — Un autre peintre, Gorneutte, auteur de nombreux tableaux, pastels et estampes, est mort dans ce pays en 1894.

L'aquafortiste Rajon (m. en juin 1888) s'était fait construire dans la partie la plus agreste du village le chalet qui a été légué à la commune par M. Riondet.

M. Max-Meyer, un des grands maîtres du violon, réside à Auvers depuis longtemps.

M. Pichon, un des héros de la dernière guerre de Chine, habita plusieurs années Chaponval.

Citons encore M. François Coppée, de l'Académie française ; M. Louis Ganne, célèbre compositeur de musique — et toute une pléiade d'artistes peintres, graveurs, musiciens et écrivains.

Voici maintenant la nomenclature des faits de quelque importance susceptibles d'être notés pour la postérité.

Le 12 août 1875, dans l'après-midi, un orage des plus violents accompagné de grêle, causa des dégâts énormes aux récoltes, aux arbres fruitiers et aux habitations (le nombre des vitres brisées fut considérable).

En mars 1872 et mars 1876, débordements de l'Oise, le dernier surtout, pendant lequel les eaux dépassèrent de deux mètres le niveau normal.

(1) Qui ne connaît le dicton : « Long comme Auvers » et encore cet autre : « Au diable Auvers ! »

En 1879-80, hiver des plus rigoureux : la chute des neiges y prit des proportions inconnues et le froid descendit, le 9 décembre, à 22 degrés au-dessous de zéro.

Au printemps de 1882, il y eût une épidémie de variole assez sérieuse, dont certaines familles furent particulièrement éprouvées.

En 1891, le 23 janvier, après six semaines de gelées, la fonte subite des neiges produisit une quantité d'eau qui ne put s'infiltrer dans les terres, et se déversa comme un torrent sur le village. Certaines rues avaient près d'un mètre d'eau ; un grand nombre de caves furent inondées.

En 1893, le 20 décembre, le déraillement d'un train de marchandises près du pont de Chaponval fut provoqué par plusieurs grosses plaques de fonte qui venaient de tomber d'un autre convoi. Trois agents du chemin de fer furent blessés, le conducteur-chef assez grièvement.

Voici maintenant d'autres faits d'un autre genre.

En 1887, le 24 août, deux escadrons de cuirassiers et de dragons vinrent s'installer à Auvers pour les manœuvres (général de brigade Bayot). Partout les braves soldats furent reçus en amis, et les marques de regrets qu'ils exprimèrent en quittant le pays, le 4 sept. suivant, témoignèrent du bon souvenir qu'ils emportaient d'un pays aussi hospitalier. Presque tous les jours il y eut concert militaire, et deux bals furent offerts à la population, un par les officiers, l'autre par les soldats.

Le 9 sept. 1900, grand concours de fanfares et d'harmonies, organisé par la municipalité et les commerçants. Le succès de cette belle fête, à laquelle avaient pris part plus de vingt Sociétés, est encore présent à la mémoire de tous.

Une fête tout aussi mémorable eût lieu lors du baptême de deux cloches (20 sept. 1891). — La plus grosse (Adolphine-Caroline) évoque le souvenir de M. Fortier-Beaulieu, juge au Tribunal de commerce de la Seine (décédé en oct. 1895); la plus petite (Constance-Eugénie) rappelle le parrainage de deux estimables familles du pays (Youtte et Caffin).

Le carillon d'Auvers est certainement le plus majestueux des alentours, sans en excepter Pontoise.

Citons encore trois visites épiscopales, les 15 mai 1886, 8 mai 1889 et 25 mai 1896, cette dernière pour la consécration du nouveau maître-autel; — l'inauguration de deux bateaux-lavoirs (avril 1876 et oct. 1895); — la fête de la rue Remy, inaugurée le 4 oct. 1885 et classée maintenant comme celles de Butry et Saint-Nicolas; — la fête religieuse et civile du 1^{er} juillet 1888, organisée par des personnes dévouées, comme première mise de fonds destinés à la création d'une crèche.

Parmi les personnes généreuses dont le nom doit être légué à la postérité, nous trouvons en premier lieu la famille Chéron, la famille Mesny (M. Ferdinand, m. en juillet 1872, M. Simon, m. en août 1881, M^{me} Mesny, morte en août 1885), M^{me} Léorat (2,000 fr.

légues au bureau de bienfaisance en mai 1881),
M. Riondet (legs de la propriété Rajon, oct. 1899),
M. de Gossellin (m. en janv. 1900).

Quant à la générosité des habitants de la commune, elle n'a jamais fait défaut dans les circonstances les plus difficiles et il n'y a pas à Auvers de misère qui ne soit immédiatement soulagée. Chaque fois qu'il s'est agi d'une œuvre de bienfaisance, tous y ont coopéré avec un empressement louable. Si des questions politiques ou autres ont causé dans notre commune (comme partout ailleurs, hélas !) quelques dissentiments, tout motif de désunion disparaît lorsqu'il s'agit de charité.

Nous terminons ici notre modeste notice historique. Il nous a semblé que le village d'Auvers possédait un passé suffisamment riche en grandes choses pour qu'il soit utile d'en rappeler le souvenir.

Ainsi qu'on a pu le constater par la lecture de ces quelques notes, les générations qui nous ont précédé ont maintes fois connu l'adversité, sans cependant jamais se laisser aller au découragement. Chacune d'elles, avec une persévérance vraiment digne d'éloges, a travaillé à l'amélioration du patrimoine ; les administrations qui se sont succédées à la tête de la commune ont réalisé une à une, sans compromettre l'équilibre du budget qui leur était confié, les mesures bienfaisantes dont nous goûtons aujourd'hui le fruit. Quelle opiniâtreté n'a-t-il pas fallu aux habitants pour tirer d'un sol ingrat, au

milieu de vicissitudes multiples, les produits qui font aujourd'hui la richesse du pays ?

Car en somme Auvers est à présent un bourg riche, et il est sorti pour toujours, nous l'espérons, des difficultés budgétaires. Mais il était nécessaire d'apprendre à la génération actuelle que cet état de choses est le résultat d'une laborieuse et persévérante ténacité, jointe à un esprit de suite sans lequel on n'arrive à rien.

FIN

ERRATA

P. 12, 19^e ligne, lisez :

Convention passée entre sa *mère* Emma.

P. 30, 13^e ligne, lisez :

L'acte de baptême d'*Élisabeth* de Berbisy.